

# Le PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée

Au port de Rimouski



Opinions en liberté

## UN CHEF

L'attitude de notre député M. Emmanuel D'Anjou, qui vient de quitter le Bloc Populaire pour se ranger avec le groupe des Indépendants, n'a rien qui nous surprenne à une époque comme celle que nous traversons, alors qu'il régnait en notre province un véritable chaos politique et que la plupart des électeurs demeurent dans l'expectative quant aux partis et groupements qui seront en lice aux prochaines élections. Avec leur politique de conscription militaire, totale ou mitigée, et de chasse aux « déserteurs », les vieux partis traditionnels, de même que leur puissant rival le « C.C.F. », sont fort discrédités aux yeux de l'électorat du Québec, dont le sentiment s'est avéré si nettement et si profondément anti-conscriptionniste lors du plébiscite de 1942. D'autre part, les chefs mêmes du mouvement anti-conscriptionniste et leurs suivants se sont déplorablement divisés et n'ont pas encore trouvé moyen de se liquer pour faire dans l'union la très importante lutte électorale qui s'en vient.

Il manque évidemment à la province de Québec un chef, un véritable chef fédéral, jouissant de prestige, d'expérience et d'autorité, qui rallierait d'emblée la grande majorité de ses co-nationaux. Nous ne doutons pas, pour notre part, que ce chef existe et est tout indiqué dans les circonstances, car il a à son actif de valeureux états de service au Parlement, il a donné d'éclatantes et indéniables preuves de son désintéressement et de son dévouement à la cause de ses compatriotes; il jouit, au surplus, d'une longue expérience parlementaire et sait parler avec autant de tact que de courage et de fermeté, au nom des siens, à l'égard de l'élément anglais, qui l'écoute toujours attentivement, avec respect. Si, au lieu de se diviser et de s'affaiblir en des « luttes fratricides », les leaders de nos groupements politiques le réclamaient pour prendre la direction d'un mouvement homogène où pourraient trouver place tous les Canadiens-Français patriotes avant tout, quelles que soient leurs anciennes couleurs, ce chef nécessaire accepterait sans doute la noble tâche qui lui serait dévolue et serait virtuellement certain de faire élire un nombre imposant de députés prêts à l'épauler, à appuyer dans ses revendications d'intérêt national au nom de la minorité de langue française, et dont forcément les partis de la majorité, hostiles l'un à l'autre, auraient à tenir compte pour administrer et gouverner.

Ce chef, éloquent, expérimenté, vigoureux, combattu et fidèle interprète des justes aspirations de ses compatriotes, nous le trouvons, croyons-nous, en la personne de l'ancien ministre (démissionnaire) des Travaux Publics, P.-J.-A. Cardin, dont l'attitude à la dernière session fut digne des plus grands parlementaires et patriotes de notre Histoire.

N'ayant d'attache ni d'obligation directe ou indirecte à aucun parti, nous nous sentons bien à l'aise pour exprimer ainsi notre opinion très libre et très franche sur un sujet que chacun a le droit d'envisager à sa façon, en tout bien tout honneur, et sur un de nos plus éminents compatriotes qui, depuis sa rupture avec le gouvernement, n'a cessé de se comporter en véritable « homme libre », Canadien avant tout.

LAURENTIN.

## UNE EMEUTE EN GASPESIE

On n'ignore pas les exactions dont furent victimes, dans le passé, les pêcheurs du golfe et en particulier ceux de la Gaspésie. De la part des compagnies, surtout jerséysaises. Cette exploitation parvint à un tel point que, maintes fois, les malheureux pêcheurs menacèrent de se révolter, et le fait est qu'il y a une quarantaine d'années ils se révoltèrent tout à fait. Il n'est pas nécessaire d'être centenaire pour se rappeler ce dernier incident qui causa toute une sensation dans la péninsule.

Jusqu'aux années 1908, 1909 et 1910, le prix de la morue se maintenait de \$3.00 à \$5.00. Les compagnies fixaient un prix uniforme et le pêcheur donnait son poisson là où il pouvait se fournir d'agréés et de vivres; si la pêche ne suffisait pas à solder les comptes, les marchands consentaient, des fois, à attendre jusqu'à la saison suivante. Mais pour garantir les créances on prenait hypothèque sur les biens du débiteur trop endetté. Les pêcheurs réalisaient leur état et sentaient bien qu'il leur fallait s'arracher à une telle tyrannie. Malgré d'abondantes pêches parfois et au prix d'un travail surhumain, ils ne pouvaient sortir de cette situation misérable. En 1908, le prix de la morue fut fixé à \$5.00 par les marchands. Les pêcheurs jubilèrent, mais leur joie fut de courte durée. Quelques semaines plus tard, le prix fut baissé à \$3.00 le quintal. Cruelle déception.

Alors, un pêcheur de la Madeleine réussit à entrer en pourparlers avec une compagnie de Londres, qui faisait le commerce de la morue sèche pour l'Italie. Il expédia plusieurs « boucauts » de cette morue et, malgré des frais assez élevés de transport, il réussit à réaliser des bénéfices de \$6 et même de \$9 suivant la qualité.

En 1909, les compagnies annoncèrent que le prix du poisson serait encore de \$3.00. Outre de cette exploitation persistante, les pêcheurs de plusieurs villages chargèrent l'un des leurs de se rendre à Halifax pour s'enquérir de prix réels du marché. L'envoyé fit bien les choses. Il convint d'un prix avantageux avec les marchands d'Halifax et revint avec une goélette pouvant contenir la morue que les pêcheurs gaspésiens leur vendraient.

Mais les compagnies « achetèrent » les gens de la goélette qui, une nuit, leva l'ancre et retourna à Halifax. Cette manoeuvre déloyale porta les pêcheurs à une véritable exaspération. Pendant plusieurs jours, on refusa d'aller à la pêche et l'on fit savoir aux compagnies qu'on y retournerait pas à moins qu'elles achètent le poisson à \$4.00 le quintal. De nombreux groupes se formèrent, de presque tous les postes de pêche, et l'on résolut d'aller formuler cette condition aux marchands dont les bureaux étaient à Rivière-au-Regard. On y arriva au nombre de 200. Les pêcheurs ne portaient aucune arme. Les agents et employés des compagnies, au contraire, étaient pourvus de revolvers qu'ils laissèrent ostensiblement voir; toutefois, ils prirent la fuite. La vue des revolvers ne fut pas de nature à calmer les pêcheurs qui voulaient s'expliquer tout simplement avec les marchands. On se mit à la poursuite des fuyards que l'on finit par rejoindre. Un coup de revolver tira par un commis brisa la jambe d'un jeune pêcheur du Petit-Cap. Alors, les pêcheurs s'échauffèrent davantage. Ils renversèrent la voiture qui portait les commis et battirent l'un de ces derniers. Il y eut d'autres blessés parmi les agents. Après quoi, la foule se dispersa.

Le gouvernement semblait alors ignorer le malheureux sort que faisaient aux pêcheurs les marchands, qui se plaindraient de l'échauffourée. Une frégate, « La Princesse », fut envoyée à Rivière-au-Regard, où tout était calme; pas le moindre vestige d'un état de siège. On ne découvrit ni morts ni blessés. Inutile de dire l'émotion que causa à la population l'arrivée d'un navire de guerre. Ceux qui avaient participé à la manifestation allèrent se cacher dans le bois voisin. On craignait de sérieuses conséquences. Le navire, alors, simula un départ définitif afin de donner confiance aux fugitifs. Mais au cours de la nuit, des soldats débarquèrent à la Pointe-de-la-Rennomé et se mirent à fouiller toutes les maisons du village, arrêtant tous ceux qui leur tombaient sous la main. Pendant un mois, ce fut le règne de la terreur. On fouillait les bois, on allait même relancer ceux qui péchaient au large. Un bon nombre furent emprisonnés.

Dès lors, cependant, le commerce de la morue sèche avec l'Italie prit bonne tournure. Grâce particulièrement aux démarches de

clergé, surtout de l'abbé Langlois, curé de Clorydorme à cette époque, le marché d'Italie fut définitivement ouvert. Les compagnies jerséysaises eurent ainsi un sérieux concurrent et furent obligées de hausser leurs prix. Les exportations en Italie commencèrent à Clorydorme et Pointe-Jaune. Les prix furent bien au-dessus de ceux qu'obtenaient les pêcheurs sur le marché local, qui se fixa désormais sur le marché d'Italie. Ce fut une belle victoire des pêcheurs. Peu à peu on finit par oublier l'échauffourée de la Rivière-au-Regard.

Henry DESCHAMPS.

## «Spencer Wood» ou «D'Ailleboust»

Sir Eugène Fiset, qui a présidé, mardi, en qualité de lieutenant-gouverneur, l'ouverture de la première session de la 22e Législature, vient probablement d'entrer comme tel dans un deuxième terme. Quoi qu'il en soit, son premier terme est prolongé à bon plaisir. Il est possible que, dans les circonstances, sir Eugène demeure encore pendant quelques années l'hôte de Spencer Wood, à moins que la fonction vice-royale ne soit tout simplement abolie, ce dont il est, paraît-il, encore question.

Spencer Wood, voilà un nom qui choque encore certaines oreilles dans notre province française. En différentes circonstances, on a suggéré un changement de nom, et nous nous rappelons qu'il y a quelques années il fut proposé d'appeler Spencer Wood « Château D'Ailleboust ». On se demandera peut-être pourquoi ce dernier nom. Il serait historiquement justifié.

Louis D'Ailleboust, troisième gouverneur de la Nouvelle-France, succéda à M. de Montmagny le 2 mars 1648. Il prêta son serment d'office entre les mains du roi lui-même — Louis XIV, qui avait alors neuf ans — et de la reine régente, Anne d'Autriche. Les Associés de la Compagnie de la Nouvelle-France avaient recommandé cette nomination de Louis D'Ailleboust, qui était venu d'abord à Montréal, alors qu'il avait la réputation d'un habile négociant versé dans le métier des armes. Le nouveau gouverneur et son épouse, Marie-Barbe de Boullongne, arrivèrent à Québec sur le navire « Le Cardinal » le 19 août 1648. Ils s'installèrent dans la nouvelle résidence du Fort Saint-Louis dont la construction avait été commencée l'année précédente.

Le 17 octobre 1649, M. D'Ailleboust acheta de Nicolas Gaudry dit Bourbonnière une propriété de cinquante arpents située à une lieue du Château Saint-Louis, propriété à laquelle il donna le nom de Coulonge, en souvenir de son frère Nicolas D'Ailleboust, sieur de Coulonge, un nom de terre et un nom de famille. Cette terre de Coulonge à Québec fut agrandie, en 1652 et en 1653, par diverses concessions et acquisitions. Elle devint, plus tard, Powell Place, puis Spencer Wood. Le 9 avril 1657, la terre de Coulonge fut érigée en fief et châtellenie par la Compagnie de la Nouvelle-France, alors que M. D'Ailleboust était devenu directeur de la traite dans toute la colonie. Après la mort de Louis D'Ailleboust, les propriétaires de la châtellenie de Coulonge furent successivement: Marie-Barbe de Boullongne, veuve de M. D'Ailleboust; l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang; le Séminaire de Québec; MM. Oly et Mayer; Henry-Watson Powell; Patrick Beaton; François Le Noullier, qui eut pour locataire sir James Craig; Michael-Henry Perceval, qui donna à cette historique propriété le nom de Spencer Wood en l'honneur de Spencer Perceval, parent et protecteur du nouvel acquéreur; Henry Atkinson; le gouvernement du Canada qui l'acheta en 1854; enfin, le gouvernement de la province de Québec, qui en devint propriétaire le 29 avril 1870. Le Château de Coulonge fut détruit par un incendie le 28 février 1860, jour de l'ouverture du Parlement. Alors le gouvernement loua la propriété de Cataracoui, Chemin Saint-Louis, pour y loger le gouvernement. Le Château actuel, Spencer Wood, fut construit pendant les années 1862 et 1863 au prix d'environ \$28,000.00. Il fut inauguré par Lord Monk qui l'habita en 1866.

Avant donc de s'appeler éventuellement D'Ailleboust, ce domaine aura porté les noms de Coulonge, de Powell et de Spencer Wood. Depuis qu'il est devenu propriété publique, il a été habité par les gouverneurs Elgin, Head, Lisgar et Dufferin ainsi que par tous les lieutenants-gouverneurs de la province de Québec, depuis Sir Narcisse Belleau, en 1870, jusqu'à l'hôte actuel sir Eugène Fiset, un fils distingué de Rimouski.

Serge DUHAMEAU.

## Avec les Indépendants

Le député de Rimouski à la Chambre des Communes, M. Emmanuel D'Anjou, dans un discours qu'il prononça le 28 janvier à une assemblée tenue par le groupe des « Indépendants » dans le comté de Montréal-St-Henri, a annoncé qu'il se joignait à ce mouvement politique et qu'il avait quitté le Bloc Populaire. M. D'Anjou avait tenté d'établir un rapprochement entre les deux groupes « Bloc Populaire » et « Indépendants » pour les amener à s'unir en faveur des mêmes principes et de la même cause, mais sans succès. En outre, il était opposé à l'intervention du Bloc dans la dernière campagne provinciale, à laquelle d'ailleurs il s'abstint de prendre part. Ces divergences d'opinion ont été cause apparemment de sa rupture avec les dirigeants du Bloc et de son adhésion au groupe des Indépendants.

« J'ai, déclara M. D'Anjou à l'assemblée de Montréal-St-Henri, adhéré un moment au Bloc. Son programme est bon, mais pas meilleur que celui des Indépendants. »

« Au dernier congrès du Bloc, à Montréal, j'étais présent. Je me suis fait alors le porte-parole des hommes de bonne volonté. J'ai dit au Bloc qu'il ne devait s'occuper que du fédéral. On ne m'a pas écouté, et vous savez ce qui est arrivé. Malgré tout le respect que j'ai pour M. Maxime Raymond, je ne veux être l'éclaireur ni de lui comme chef ni d'un autre chef politique, ni d'aucun parti. Et c'est pour cela que je suis avec les Indépendants. Je dis au Bloc: Cessons donc nos

luttes fratricides et unissons-nous ».

## L'élection de Grey-Nord

Le général McNaughton, ministre de la Défense Nationale, n'a pu se faire élire dans le comté ontarien de Grey-Nord. Il a été défait par un vote majoritaire de quelque 4375 voix par rapport à ses deux adversaires, dont l'un, Garfield Case, progressiste-conservateur, a recueilli 7338 voix et l'autre, Earl Grey, candidat C.C.F., 3136 voix, alors que le ministre, venant en seconde place, en a obtenu 6099. Le candidat de M. Bracken a donc été élu par une majorité de 1239 sur le général McNaughton et de 4202 sur le candidat de la C.C.F.

Ce grave et retentissant échec du gouvernement entraînera très vraisemblablement la dissolution des Chambres fédérales et l'élection générale à brève échéance sans la tenue préalable d'une nouvelle session, vu que le ministre de la Défense se trouve dans l'impossibilité de siéger aux Communes. La grande et primordiale question qui fut agitée pendant la campagne de Grey-Nord fut, on le sait, celle de la conscription et des renforts pour nos troupes outre-mer.

## Incendie

Hier après-midi, la brigade d'incendie fut mandée pour combattre le feu à la résidence de Mme Ed.-M. Helleur, rue Lavoie. Une partie du ménage et de la lingerie fut sauvée, mais l'intérieur de la maison a été fortement endommagé par les flammes et l'eau.

## Le record des Lepage, père et fils



M. H.-G. Lepage



M. Martin-J. Lepage

M. Martin-J. Lepage, écrivain nous la semaine dernière, siégea pendant 25 années consécutives au Conseil municipal de la ville de Rimouski. Il est le premier et le seul qui, dans toute l'histoire de notre ville, c'est-à-dire en 76 ans, (depuis 1869), a conservé son siège de conseiller municipal aussi longtemps, — soit, un quart de siècle durant. Il est, au sur-

plus, à remarquer que M. Lepage, fut pendant toute cette longue période continuellement élu (sauf une seule fois) « par acclamation ».

Le record atteint par M. Martin Lepage dans ce domaine était auparavant détenu par son père l'ex-maire Herménégilde Lepage, qui siégea au même Conseil pendant 23 années et 6 mois.

## M. Alfred Dubé, M. A. L.



(Notes biographiques extraites de « Etapes »)

M. Alfred Dubé, cultivateur de Beauséjour, Rimouski, est né le 27 juin 1884 et a toujours demeuré sur la ferme qu'il occupe présentement dont il est devenu propriétaire en 1912.

En 1915, voulant faire connaître la valeur des produits agricoles du bas de Québec, il prit part pour la première fois à l'exposition provinciale de grains de semence à Québec et rapporta le championnat pour le meilleur blé de semence. Il continua chaque année avec succès à figurer dans le même concours provincial et, après quelques années, obtint le plus fort pourcentage de prix de la Province qui lui valut un prix spécial de \$10.00 en or.

En 1917, il prit part pour la première fois au concours provincial du Mérite Agricole et obtint le diplôme de « Grand Mérite ». En 1922, il figura dans le même concours en obtenant 895 points avec la médaille d'argent et le diplôme de « Très Grand Mérite ». En 1929, il décrocha le plus haut grade dans ce même concours en obtenant la médaille d'Or, le diplôme de « Très Grand Mérite Exceptionnel » et le titre de Commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole Provincial.

Depuis 1912, M. Dubé fait partie de toutes les associations agricoles tant paroissiales que provinciales. Il est secrétaire de la Société d'Agriculture du Comté de Rimouski depuis 1918. C'est dû à son initiative si la ville de Rimouski est dotée d'un aréna, qui fait la joie des patineurs. M. Dubé est également président du Club d'Éleveurs d'Ayrshires de la Région du Bas-St-Laurent et président du Club d'Éleveurs de chevaux perchons. Il a été maire de la paroisse de Rimouski pendant 6 ans et lors de la formation de la nouvelle paroisse de Ste-Odile-sur-Rimouski il en est devenu le premier marguillier et le premier maire, charge qu'il occupe encore actuellement.

De 1936 à 1939 il fut député du comté de Rimouski à la législature et il fut réélu de nouveau en 1944.

## UNE NOMINATION



M. Paul-E. Côté, agronome attaché à la surveillance des Stations Fédérales de Démonstration pour le district de la Station Expérimentale de Normandie, Lac St-Jean, vient d'être nommé Propagandiste Fédéral en industrie animale pour le district du Bas-Saint-Laurent, avec résidence à Rimouski.

M. Côté a fait des études classiques au Séminaire de Rimouski et il est gradué de l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, promotion 1939. De plus il est membre de la Corporation des Agronomes de la Province de Québec et de l'Association des deux Alma Mater par lesquelles il a passé.

M. l'agronome Côté est né à St-Fabien, comté de Rimouski, du mariage de Louis-Joseph Côté et Marie Roy. Fils de cultivateur et d'éleveur, ce terrien s'est pu autant dans son jeune âge que durant les premières années de sa carrière agronomique à s'intéresser d'une façon très active aux questions de l'élevage et de la Grande Culture.

Au cours des 5 années durant lesquelles il fut attaché au service des Fermes Expérimentales pour surveiller les Stations Fédérales de Démonstration dans la région du Lac St-Jean et du Saguenay, il s'est particulièrement efforcé à faire accroître le rendement des récoltes sur les fermes de cette division aux fins de faciliter une alimentation plus adéquate et plus rationnelle du cheptel de chacune d'elles.

Les résultats marqués qui ont été signalés sont une preuve tangible que M. Côté sera pour les cercles des jeunes éleveurs de notre région un propagandiste des mieux avisés. Il va sans dire que les éleveurs eux-mêmes bénéficieront de son expérience en élevage.

Ses confrères attachés au ministère provincial de l'agriculture nous informaient, samedi dernier, par la radio de CJBR qu'ils sont heureux de saluer son retour au sein de sa région natale et qu'ils seront également heureux de collaborer avec lui pour le plus grand succès de la cause commune: l'expansion de notre agriculture du Bas-St-Laurent.

Notre journal n'est pas moins heureux de souhaiter un franc succès à cet agronome dans son nouveau champ d'action.

## Mort de M. Josué Gagnon

de St-F.-X. des Hautsurs

Un cultivateur et entrepreneur forestier bien connu, M. Josué Gagnon, de Saint-F.-X. des Hautsurs, est décédé hier soudainement à l'âge de 68 ans. Il a succombé, dit-on, à une syncope. Il laisse, outre son épouse en deuxième nocces (Angéline Ouellet), plu-

## —Nos chefs de— Services publics et administratifs



M. EUGÈNE COUTURE  
Maître de poste

Vétérinaire de la guerre de 1914-18. Travailla en Europe avec le premier contingent canadien en octobre 1914. Démobilisé et rapatrié cinq ans et un mois après, en novembre 1919, ayant servi un an en Angleterre, quatre années en Belgique et en France (2 ans dans les tranchées et 2 ans au Grand Quartier Général britannique à Rouen). Prît part à la 2e bataille d'Ypres, aux batailles de Festubert, Gluechy, etc. Blessé en 1915. Cité à l'ordre du jour (« mentionné en despatches ») par le maréchal Haig, généralissime des armées britanniques en France, pour honneur conduit aux champs de bataille. Décoré de la Croix de Mons, de la Médaille de la Victoire et de la Médaille des Alliés. Dans le civil, comptable de profession. En 1919, suivit à Londres des cours post-scolaires de haute comptabilité, de vérification publique et d'économie politique. Après son retour au Canada, fut attaché comme chef comptable, secrétaire-trésorier ou à d'autres titres à diverses compagnies de service public, de courtage, de commerce, etc. De 1930 à 1935, fut vérificateur du Ministère du Revenu National, division de Québec. De 1938 à 1940, pratiqua la vérification publique à son compte personnel. Maître de poste à Rimouski depuis 1940. — Né à Rimouski, il fit ses études et obtint son diplôme (commercial) au Séminaire de cette ville.

## Ouverture de la session provinciale

La première session de la 22e législature et de la 2e administration Duplessis a été ouverte mercredi dernier par le lieutenant-gouverneur sir Eugène Fiset, qui présidait ainsi à l'inauguration d'un deuxième gouvernement élu depuis son entrée en fonction comme représentant du Roi. Le discours du trône annonce en leurs grandes lignes de nombreux projets de législation que le gouvernement Duplessis veut faire voter par les Chambres.

L'Assemblée législative compte au total 91 députés, dont 48 ministériels, y compris le président-orateur, et 43 oppositionnistes, dont 37 libéraux dirigés par l'hon. Adélard Godbout, 4 membres du Bloc Populaire, 1 indépendant-nationaliste, et 1 représentant du C.C.F.

## Le «Big Three» en conférence

Le président Roosevelt, le premier ministre Churchill et le maréchal Staline, accompagnés de leurs chefs d'état-major, des trois secrétaires aux Affaires étrangères et d'autres conseillers, se sont rencontrés cette semaine en conférence dans la région de la Mer Noire. Leur but est de formuler des plans pour achever la défaite de l'ennemi commun et de poser, avec leurs alliés, « les bases solides d'une paix durable ».

« La région de la Mer Noire » où cette historique conférence a lieu couvre les rivages de trois pays: Russie, Roumanie et Turquie.

Une tragédie aérienne, dans laquelle ont péri plusieurs personnalités officielles britanniques, s'est produite alors que ceux-ci étaient en route pour la conférence du « Big Three ».

siieurs enfants, entre autres MM. Fernand, Gérard et Maurice Gagnon. Ses funérailles auront lieu lundi. Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

### Mont-Joli

#### Mort de M. Jean-Baptiste St-Pierre, ancien conducteur de trains sur le Canadien National

Au milieu d'un grand concours de parents et d'amis avait lieu à Mont-Joli, mardi le 30 janvier 1945, les funérailles de M. Jean-Baptiste St-Pierre, époux de Dame Marie-Luce Morissette, décédé à l'hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec, vendredi, le 26 janvier 1945, à l'âge de 68 ans.

Le service funéraire fut chanté par M. l'abbé Honoré St-Pierre, neveu du défunt et curé de St-Nil, assisté de M. l'abbé Philippe St-Onge, de Causapscal, neveu du défunt, comme diacre, et du Révérend Père Tourigny, de Mont-Joli, comme sous-diacre.

Le cercueil était porté par MM. Etienne Beupré, Rosario Fournier, Wilfrid Ross, Arthur Poirier, Joseph Boudreau et Jean-Marie Gagnon, N.P., de Mont-Joli. Le docteur J.-E. Lavoie, de Mont-Joli, portait la croix. Le deuil était conduit par M. Amédée St-Pierre, marchand de Val-Brillant, frère du défunt, ses belles-sœurs Mesdames Arthur Roussel, de Fall-River, Mass., Aurèle St-Pierre, de Mont-Joli, Amédée St-Pierre, de Val-Brillant, ses fils MM. Louis St-Pierre, Rosaire St-Pierre, Omer St-Pierre, de Mont-Joli, Alphonse St-Pierre, de Rivière-du-Loup; ses filles Mme Emilie Collin (Rose), de Rimouski, et Mlle Blanche St-Pierre, de Mont-Joli; son gendre M. Emilie Collin, de Rimouski; ses belles-filles mesdames Louis St-Pierre, Rosaire St-Pierre, Omer St-Pierre, de Mont-Joli, Mme Alphonse St-Pierre, de Rivière-du-Loup; ses neveux et nièces Mme Léo Dolbec, de Fall-River, Mass., M. Aurèle St-Pierre, de Trois-Pistoles, M. Armand St-Pierre, mesdames Henri St-Pierre et Edmond Pinault, MM. Joseph St-Pierre, Albert St-Pierre et Charles St-Pierre, de Mont-Joli.

Assistaient aux funérailles, entre autres parents et amis, Mme Oscar Morissette, Mme Adrien Tremblay, Mme Louis Leclerc, Mme Napoléon Côté, Mlle Georgette Côté, de Rimouski, Mme Alcide Viens, d'Amqui, MM. Zénon Bérubé et Jean-Baptiste Bérubé, de St-Donat, M. Auguste Drapeau, de Luceville. On remarquait aussi un grand nombre d'autres parents et amis ainsi que plusieurs confrères du défunt, employés du C.N.R.

M. Jean-Baptiste St-Pierre était bien connu dans la région. Jusqu'à ces dernières années il était conducteur sur les trains rapides du C.N.R. entre Lévis et Campbellton.

A son épouse ainsi qu'à sa famille en deuil, le Progrès du Golfe offre ses sincères condoléances.

### Décès

Judi, en l'église de Ste-Rose du Dégel, a été chanté le service de M. Jules Soucy, décédé le 6 février à l'âge de 81 ans.

Mardi matin, à la cathédrale de Rimouski, on eu lieu les funérailles de M. Zéphirin Martin, fils de M. Léon Martin, décédé le 3 février à l'âge de 17 ans.

A St-Damase, le 1er février, fut chanté le service de Marie-Thérèse Bérubé, 14 ans, et Solange Bérubé, 3 ans, décédées le même jour. Elles étaient les filles de M. et Mme Réal Bérubé (Henriette Bernatchez), de St-Damase.

Mme Zénon Rouleau (Claudia Bouchard), de Matane, est décédée le 4 février. Elle était âgée de 58 ans. Ses funérailles ont eu lieu, mercredi. Outre son mari, lui survivent sept fils et cinq filles, entre autres les Rév. Frères Renaud et Hugues, des Frères du Sacré-Coeur, MM. Robert, Philippe, Zénon et Raymond-Marie.

M. Edouard Hudon, de St-Octave, marchand, est décédé le 7 février. Il était âgé de 87 ans. Ses funérailles ont eu lieu vendredi.

Samedi, auront lieu, en l'église de St-Mathieu, les funérailles de M. Etienne Bérubé, âgé de 22 ans, fils de M. et Mme Alfréd Bérubé. Il est décédé à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, le 7 février.

### MARCEL QUIMET NOUS RAPPORTE QUE...

Depuis le début de la guerre, la hausse des prix, dans les pays occupés, a été fulgurante. En France, aujourd'hui, une paire de bas de soie vous coûte \$20.00, une robe de rue environ \$60, et une robe de soirée, \$300. Voilà ce que rapporte Marcel Quimet, de Radio-Canada, actuellement de passage au Canada.

### Cités à l'ordre du jour

QUEBEC. — Dix-neuf militaires de notre région ont été mentionnés dans des dépêches pour actes de bravoure et service distingué sur des champs de bataille, annonce le service des Relations Extérieures de l'Armée.

Le Corps d'Infanterie Canadien est en tête avec neuf noms. Il est suivi de près par l'Artillerie Royale Canadienne et par le Corps de Génie Canadien avec chacun quatre noms, tandis que le Corps de Service de Santé et la Liste Générale en ont un.

C.I.C.: Lt-Col. Joseph-Etienne-Gérard Mathieu, E.D., Québec; Major Henry-Edward-Clifford Price, Québec; Capt. Daniel-Adé-lard-Joseph Pare, Québec; Lieut. Frank-Philip Ansell, Beauport-Est; Lieut. Jean-Robert Grégoire, Québec; C.S.M. Joseph-Rosario-Edgar Audet, St-Anselme; Sgt René Fortier, Weedon, Cté de Wolfe; Sgt Jean-Paul Lessard, St-Fabien de Panet; Sgt Joseph-Henri Vachon, Kenogami.

R.C.A.: R.S.M. Lawrence-Arthur Hanson, Loretteville; Sgt Joseph-Renaud Lapointe, Disraeli, Qué.; L. Bdr. Raoul Savard, St-Uric, Cté de Matane; Gnr. Aloysius-Paul La Couvée, Gaspé, Québec.

R.C.E. (R.C.E.M.E.): Major Kenneth-Norval-Robertson Brands, Riverview, Qué.; Capt. Jos-Marcel Michaud, Thetford-Mines; Lieut-Edwin-Morton Peto, St-Lambert; C.S.M. Wilfrid Métayer, Giffard. Liste Générale: Col. Ernest-Aldolphe Côté, M.B.E., Québec. R.C.A.M.C.: Lieut. Robert Fréchette, Charny, Cté de Lévis.

### Impressions de l'hiver au front d'Europe

(Par le lieutenant Phil Lauzon, des Relations extérieures de l'Armée)

AVEC L'ARMEE CANADIENNE sur le front de l'ouest, janvier 1945 — (retardé) — Si vous lisez les journaux, vous savez sans doute que le front de l'ouest, à cause de sa nouvelle parure d'hiver, rivalise avantageusement avec les stations hivernales de nos belles Laurentides. Il suffit d'employer un peu de bonne volonté et beaucoup d'imagination... et l'illusion est parfaite. Evidemment les sapins sont beaucoup plus petits et moins nombreux... les jolies skieuses sont plutôt rares; au fait, j'ai vu la dernière à Montréal en 1943, c'était le 12 janvier à 2.35 heures de l'après-midi... Elle attendait le tramway à l'angle des rues Bleury et Ste-Catherine.

Il faut avouer également que la neige, la belle neige de chez nous, est remplacée ici par une vulgaire gelée, appelée ersatz de neige, d'une blancheur douteuse, qui profite de l'épais brouillard pour se coller partout, transformer les routes en de magnifiques patinoires qui font la terreur des pauvres officiers subalternes qui, comme votre serviteur, ne pouvant se payer le luxe d'une paire de patins, sont obligés de parcourir en jeep au moins une centaine de milles tous les jours pour visiter les différents secteurs du front, afin d'être toujours sur le qui-vive.

Le paysage fait tout de même une drôle de tête avec ses maisons éventrées, ses arbres nus et décharnés dressant leurs bras déshabillés de fantômes suppliants. La nuit, quand les rayons froids de la triste lune réussissent à percer le brouillard, la mise en scène est digne des meilleurs films à «trissons» de Hollywood. Comme le remarquait avec à propos un gars du Maisonneuve, qui n'avait pourtant pas froid aux yeux: «Un décor comme ça, lieutenant, c'est assez pour vous faire ratatiner la peau du dos». C'était sans doute un retardataire qui n'avait pas encore reçu ses Penman 95 du quartier-maître.

La région attire toujours un nombre considérable de touristes en majorité canadiens — surtout à cette époque de l'année où l'on pratique plus particulièrement la chasse aux Allemands. Toutefois, les touristes que l'on rencontre dans la région n'ont rien de l'allure charmante et désinvolte des amateurs de chalets d'hiver, et leur accoutrement n'a rien de sportif. Tout y passe, couteau de poche de commando, fusil, fusil-mitrailleur léger et moins léger, grenades, mortiers, etc...

En parlant de mortiers, ceci me rappelle l'anecdote suivante qui me fut racontée et qui est authentique: un officier voulant éprouver le degré de science militaire d'une nouvelle recrue lui posa la question suivante: «Quelle est la principale différence entre le mortier de 2 pouces et le mortier de 3 pouces». Le soldat, ne per-

dant pas contenance pour si peu, répondit froidement et avec un petit air détaché qui lui allait comme un gant au dire des témoins de l'affaire: «Un pouce... mon lieutenant».

### LE SUCRE COUTAIT 22 SOUS, LE SAVON 25 SOUS, DURANT 1914-18

Plusieurs de nos ménagères canadiennes se souviennent qu'en 1914-18 on payait 22 sous pour un livre de sucre, et 25 sous pour un morceau de savon. Oui, il y avait inflation dans le pays, en '14-18! C'est terrible hausse des prix était venue prendre place dans nos rangs et que d'abus en ont découlé! Heureusement, et grâce au contrôle des prix, durant cette guerre actuelle, nous pouvons encore nous procurer du sucre à 8 sous la livre et du savon à 5 sous le morceau. On voit comme il a été avantageux pour tous d'avoir le contrôle des prix! Cependant, afin de le conserver et de nous protéger, nous devons contribuer notre part de sacrifice. Nous ne devons jamais payer plus que le prix de plafond et jamais n'acheter plus que le nécessaire. Ne permettons pas que les années de dépression de '20-22 se répètent après le conflit actuel!

### UNE LIVRE DE BEURRE NE VAUT QUE DEUX COUPONS

Depuis quelque temps certains marchands ont pris la mauvaise habitude de demander trois coupons pour une livre de beurre. Un coupon de beurre vaut huit onces, donc trois coupons achètent une livre et demie de beurre, par mois. Ce n'est pas la valeur des coupons qui a changé mais bien les dates de validité. Donnez SEULEMENT 2 COUPONS pour une livre de beurre!

### IL VOUS FAUT \$400. POUR UNE LIVRE DE BEURRE EN CHINE

Supposons que vous demeuriez en Chine. Vous avez besoin d'une livre de beurre. Eh bien! d'abord, vous faites le tour de tous les magasins, et si par hasard, vous en trouvez, il vous faudra \$400 pour l'acheter! Un conte de fée, vous me direz? Oh! loin de là!... C'est bien la triste réalité!... Ici, au Canada, grâce au contrôle des prix, le beurre nous coûte 40 cents la livre, et grâce au rationnement, nous pouvons en trouver assez facilement, car les approvisionnements ont été distribués également.

### Etages à une pièce pour les vieillards

LONDRES. — Les recherches que les agents volontaires ont entreprises au sujet du logement des vieillards n'ayant qu'une faible fortune seront très importantes si le «London County Council» met à exécution son projet d'après-guerre en vue de fournir des étages d'une chambre pour les vieillards. Le plan compte sur la coopération sympathique du Ministère de la Santé, puisque des subventions de l'Etat seront nécessaires pour aider à payer le loyer de ces chambres selon les moyens de ces gens.

Le projet du «London County Council» n'aura pas le caractère d'une institution. Des étages à une pièce seront compris dans les propriétés situées à Londres ainsi que dans celles en-dehors de Londres; les locataires, les célibataires aussi bien que les gens mariés, auront l'impression de vivre en communauté mais non pas d'avoir été isolés des autres à cause de leur vieillesse.

Les personnes capables d'entretenir leur appartement elles-mêmes pourront le faire et les étages seront arrangés de façon à rendre leur tâche facile. Les autres locataires un peu frêles, mais qui ne nécessitent pas de traitements «institutionnels», recevront les soins d'une surveillance résidentielle qui leur portera toute l'attention requise. Des mesures seront prises également en vue de soigner les vieillards malades.

### NOMINATIONS PROVINCIALES

M. Jean-Marie Paradis, de Lac-Sauzon, a été nommé registraire de la division Matapédia (bureau à Amqui). Sa nomination a pris effet à compter du 1er février 1945.

Le Dr Irénée Gagnon, de Sayerbec, coroner-adjoint pour le district de Rimouski, avec juridiction seulement sur le district électoral de Matapédia, à compter du 25 janvier 1945.

### PERTES DE L'ARMEE

Blessés. — Le soldat Henri Simard, fils Cyrille, de Matane, et le soldat Jules Trotter, fils Napoléon, de Price.

### Location des propriétés commerciales

M. Owen Lobley, administrateur des loyers à la Commission des Prix et du Commerce, vient d'annoncer que tout propriétaire qui a un immeuble commercial loué et qui désire l'occuper pour y conduire ses propres affaires, parce qu'il est lui-même obligé de quitter le local où il opère, doit maintenant donner au locataire un avis de six mois avant de pouvoir l'obliger à déménager. Jusqu'ici un avis de trois mois seulement était requis.

Le propriétaire doit se procurer un permis de la Commission pour donner avis à son locataire. Les demandes de permis doivent être faites à l'un des bureaux de la Commission des Prix. Ces nouveaux règlements sont contenus dans l'ordonnance 478 entrée en vigueur le 1er février.

### Cérémonies religieuses

Le 2 février, au Couvent du Bon Pasteur de Québec, eut lieu la cérémonie des premiers vœux annuels. On remarquait au nombre de celles qui prononcèrent des vœux Sr Emma Ouellet, de Trois-Pistoles, en religion S. M. de St-Ludger-Marie, et Sr Anita Harrison, de Matane, en religion S. Marie de St-Jean de Kenty.

Le même jour, en la chapelle du couvent Ste-Marie-des-ANGES, à Gros-Pin, avait lieu la cérémonie de vœture et de profession des religieuses de St-François d'Assise.

A revêtu l'habit: Mlle Yvette Labbé, de Rimouski, en religion Soeur Germaine Cousin.

Oblation religieuse temporaire. — Soeur Théopane Venard (Elisabeth Claveau), de Rimouski.

### NOUVEAUTES LITTERAIRES

#### L'art de parler au peuple

par Henri Morice

Chacun peut constater sans peine que certains individus réussissent avec une étonnante facilité à imposer leurs idées à leur entourage. Parole facile, gestes dégagés, expression du visage, mouvement des yeux, intonation de la voix, maintien général, tout concourt à leur donner une influence irrésistible.

L'art de convaincre ne réside donc pas seulement dans la force des idées émises et la façon de les présenter; les règles du discours, même rigoureusement appliquées, ne suffisent pas à amener l'adhésion entière de l'auditeur. Un concours de toute la personne est nécessaire, indispensable. Il faut savoir donner à l'exposé de ses idées l'appui du geste et du ton de la voix, faire intervenir tous les dons de sa personnalité. En fin, il importe de savoir s'adapter, se mettre au niveau, au diapason de son auditoire; on ne parle pas à des paysans ou des ouvriers comme on le fait à des universitaires. Voilà ce qui fait le fond du magistral travail du chanoine Morice.

L'auteur a su merveilleusement renouveler les vieux conseils «relapés», les mettre à la portée de tous, de l'orateur en herbe comme de l'orateur rompu au métier. Ce sont les «vieux règles» de discours, mais revêtues d'une toilette «plus dernier cri», plus «moderne» et plus «à la mode».

Volume de 280 pages en vente à Fides et dans toutes les librairies au prix de \$1.25 (par la poste: \$1.35).

### Religieuse décédée

Au Couvent de St-Ferdinand d'Halifax, est décédée, la semaine dernière, la Révérende Mère St-Didier (Josephine Canuel), de la communauté des Soeurs de la Charité. Originnaire de Rimouski, elle était la soeur de M. Arthur Canuel, de Trinité-des-Monts.

Canadienne. C'est, personne ne l'ignore, dans le domaine de la peinture que le Canada, et particulièrement le Canada français, s'est le mieux fait connaître. Et M. Gagnon, l'auteur du présent volume, était tout qualifié pour écrire l'histoire de la peinture puisqu'il est Canadien français de naissance et qu'il a été formé dans les plus grandes écoles européennes. On sait qu'il est attaché honoraire des musées de France.

M. Gagnon ne se contente pas seulement de commenter et d'expliquer nos peintres, il donne sur l'orientation de notre peinture, sur certains des obstacles qu'elle pourrait rencontrer, les plus sages directives. Amateur fervent du Beau, M. Gagnon a fait de Peinture canadienne un ouvrage qu'il est maintenant indispensable de consulter pour quiconque s'intéresse au mouvement artistique du Canada français.

Les Editions Pascal offrent au public un volume magnifiquement illustré et d'une rare perfection. Chacun voudra avoir dans les rayons de sa bibliothèque Peinture canadienne. En vente chez tous les bons libraires ou chez l'éditeur, 60 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Au comptoir, édition courante: \$1.60, édition de luxe: \$3.00. Par la poste, ajouter 15 cents.

### Peinture canadienne

L'un des ouvrages les plus importants de l'année vient de paraître à la Société des Editions Pascal, le livre si attendu de M. Maurice Gagnon sur la Peinture

**Sans sucre MAIS Sucre**

**Gâteau au Miel 'MAGIC'**

1 1/2 tasse raisins épinés 2 1/4 c. à thé Poudre à Pâte 'MAGIC'  
3/4 tasse shortening 1/4 c. à thé sel  
1/2 tasse miel 1/4 c. à thé essence vanille  
3 oeufs bien battus 1/4 c. à thé essence citron  
2 1/2 tasses farine ordinaire tamisée

Lavez les raisins; égouttez; asséchez sur une serviette et coupez fin avec des ciseaux. Défaites le shortening en crème. Ajoutez graduellement le miel en continuant de défaire avec la cuillère. Ajoutez les oeufs battus et mélangez. Ajoutez graduellement les ingrédients secs tamisés; battez jusqu'à ce que lisse. Incorporez l'essence et les raisins. Cuisez 2 heures à 300° F. dans un moule de 7" x 5" x 3". Grattez et légèrement enfainé.

FABRICATION CANADIENNE

# C'est NOTRE droit de PARLER...

## D'ORGANISER L'AVENIR À NOTRE GRÉ

NOUS, Canadiens, sommes démocrates. Adolf Hitler n'aurait jamais réussi chez nous. Il a conquis le pouvoir à coups de vociférations tonitruantes. Son éloquence de brasserie impressionna ses compatriotes... ils étaient prêts à subir sa domination, désireux de se laisser convaincre. Quelle occasion pour un dictateur!

Les Canadiens n'agissent pas ainsi. Nous n'aimons guère être menés par le bout du nez. Nous voulons penser pour nous-mêmes. Nous voulons faire les choses à notre manière... organiser l'avenir à notre gré. Voilà comment nous avons fait du Canada la grande nation qu'il est aujourd'hui.

Contrée primitive, à peine peuplée de quelques rares tribus d'Indiens, le Canada — en 300 ans — cesse d'être une terra incognita et devient une des grandes nations commerçantes du monde.

Ceci s'est produit grâce à la vision et à l'esprit créateur de nos ancêtres, à leur détermination, leur initiative, leur confiance et leur indéfectible conviction qu'on ne peut rien édifier qui vaille que par un travail ardu et intelligent.

Nous avons accompli notre effort de guerre de la même manière et contribué à la lutte des Nations-Unies à un degré qui a étonné tout le monde, Hitler compris.

Nous allons de l'avant dans l'accomplissement de notre mission de guerre et quand viendra la Victoire, nous envisagerons les problèmes de la paix avec la même détermination d'agir à notre gré.

Nous n'avons pas atteint notre place actuelle dans l'ordre des choses sans commettre d'erreurs, et nous en commettrons probablement dans l'avenir. Mais, dans l'avenir, comme dans le passé, nous profiterons de nos erreurs... travaillant toujours suivant la raison, par détermination et confiance individuelles, à donner à la vie sa grandeur et son prix.

*« Ce message, qui exprime sa foi en l'avenir du Canada, vient de la Banque de Montréal, qui est un service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 1817. »*

# LE PROGRES DU GOLFE

## ACTIVITES DE LA CROIX-ROUGE EN 1944

Au début d'une année, il est d'usage de passer en revue les opérations des douze mois écoulés. Le recul permet de mieux apprécier les raisons des succès ou des échecs et la recherche des causes fait ressortir les leçons de l'expérience.

Nous avons le droit d'être fiers des oeuvres accomplies par notre Croix-Rouge au cours de ces années de guerre et nous ne saurions taire notre admiration pour la générosité avec laquelle le peuple canadien a répondu à tous ses appels. En 1944 comme dans les années précédentes, c'est la libéralité des Canadiens qui a permis à la Croix-Rouge d'assurer le bon fonctionnement de ses divers services.

Je désire aujourd'hui vous donner un bref aperçu de l'oeuvre de notre Croix-Rouge en 1944.

L'emballage des colis de vitres destinés aux prisonniers de guerre est devenu l'une des grandes entreprises de notre Société. Grâce au dévouement inlassable des auxiliaires féminins, l'on a emballé et expédié en douze mois 1.062.300 colis.

Les cliniques des donneurs de sang ont aussi une oeuvre importante. Nous en avons dix dans la province de Québec et elles ont prélevé environ 213.500 litres de sang de janvier à décembre. Les donneurs de sang ont été nombreux pendant l'été qu'au cours des autres saisons il y a lieu de le regretter, parce que le débarquement des Alliés en Europe, qui a commencé au début de l'été a créé des besoins de sérum sanguin plus urgents que jamais.

La production des fournitures militaires et des tricotés de laine, de plus en plus nécessaires, a considérablement diminué l'an dernier. Cette réduction est attribuée à l'insuffisance du nombre des auxiliaires féminins dans les diverses régions de la province. La situation s'est légèrement améliorée pendant les dernières semaines, mais il est évident que seul un effort général et soutenu de la part des Canadiennes pourra améliorer une production égale aux besoins de nos troupes combattantes de ce front. L'an dernier, 436.169 articles complé-

ment finis et 2.495.000 pansements chirurgicaux.

Passons maintenant au travail du Corps de la Croix-Rouge Canadienne. Portant un uniforme quasi militaire, les femmes de ce service ont des occupations multiples; par son entremise, les malades et les blessés sont régulièrement visités et réconfortés. Les aides-infirmières servent aux cliniques et se rendent utiles dans les hôpitaux militaires. Plus de 350 volontaires du Corps de la Croix-Rouge Canadienne sont présentement en service outre-mer, aussi bien en Angleterre qu'en France et en Italie.

Malgré le surcroît de travail imposé par la guerre, la Croix-Rouge n'a pas négligé, en 1944, l'oeuvre qu'elle accomplit régulièrement au Canada même. En maintes circonstances, le Comité de secours aux sinistrés est venu en aide aux populations éprouvées à Val d'Or et à Baie-Comeau lors des grands feux de forêt et plus récemment encore lorsque l'incendie ravagea Corvansville.

Le Service de renseignements a manifesté aussi une grande activité. Ce service se charge d'obtenir des renseignements concernant des parents et des amis en pays étranger et il collabore étroitement avec les divers services de l'Etat en vue de procurer promptement des nouvelles aux proches et aux amis des Canadiens portés blessés, disparus ou prisonniers.

La Croix-Rouge de la jeunesse a également fait un beau travail. Comme résultat de son activité, plus de 37.000 articles divers furent expédiés outre-mer et notre jeunesse a recueilli des souscriptions au montant de \$49.873. Grâce au dévouement des jeunes Canadiens, nos prisonniers de guerre, les enfants de Grèce, de Pologne et de Yougoslavie ont été secourus.

Il va sans dire que ce n'est là qu'un résumé de l'oeuvre accomplie par la Société Canadienne de la Croix-Rouge au cours de l'année dernière. Il faut la coopération de tous et de chacun afin d'atténuer les souffrances de millions de nos semblables. Joyeux, chers lecteurs, ceux qui identifiez ce qui souffrent!

(Communiqué)

## Un conte vrai

### LE BONHOMME BLANCHON

(Par Louis Morneau)

Il y avait une fois, dans une paroisse riveraine du St-Laurent, du côté sud, un navigateur qu'on appelait Blanchon. Son nom vrai, personne ne le savait, à part quelques intimes et les gens du voisinage. Ses origines demeuraient cachées; elles s'enveloppaient d'une brume de mystère. Toujours est-il qu'on l'appelait comme ça, toujours comme ça, jamais autrement! Et lui, comme de raison, ne s'en scandalisait pas. Il ricanaient même le bonhomme, que ça ne lui faisait pas un tortillon sur le ventre. Blanchon par-ci, Blanchon par-là: c'était toujours bon! L'eût-on appelé Chausson, que ça ne l'aurait pas dérangé davantage. Il n'en aurait pas été plus choqué. Après tout, à quoi bon?... Il n'y avait pas de quoi chercher noise; pas même, à dire vrai, de quoi amincir l'appétit ou amollir le sommeil. Puis, qu'on s'appelle Blanchon ou Chausson, Blanchette ou Chaussette, cela importe peu, cela ne rend ni plus fin ni plus bête; les noms, les plus beaux noms même, coiffent souvent des sots, des esprits bornés.

De l'appétit, on peut dire, sans sans sa mémoire, que Blanchon en avait pour trois. Ou, il mangeait comme trois bons bucheurs. Un vrai gouffre!... Et quand au sommeil, dame! c'était ce même: il en pouvait prendre tant et aussi longtemps qu'il lui plaisait. Il pouvait, ma foi! dormir à l'aïeule... trois fois le tour du cadran. Aussi, quand arrivait l'hiver, la jolie saison au manteau blanc tout scintillant de fines perles, et que sa petite goélette Pimpante reposait bien tranquille, bien en sûreté, — après avoir tout été couru le fleuve, — sur son air dur de pièces de pin et de vieux dormants, tout au fond de l'Anse-à-Didme... alors, ma foi! il s'en payait du sommeil!

Oui, bien sûr, qu'il pouvait aller trois fois de suite, tout d'un trait, le tour du cadran. Ah! une fois par un an, une fois entre les patates de morphée... tenez, si y avait ces années-ci un maraudon de sommeil et que Blanchon put s'échapper de sa ombre pour y roupier, c'est lui, bien sûr, qui décrocherait le grand prix!... dame, oui!...

Mais je vous entends: « Le cadran de Blanchon, ça devait être un peu cadran! » — Pétulant que vous voulez, un cadran c'est un cadran: ... C'est pas un éléphant! ... Ou je chavire! ... Non, la grandeur n'a rien à faire là-dedans. Le petit Mathieu n'en a encore qu'un bambin; il n'était pas grand; n'empêche qu'il vous pianotait le piano comme pas un grand! Puis on rencontre des plus hommes, avec du poil aux pattes, qui vous mouchnent des colosses — un saut, deux coups d'poing — comme le diable dans son sac, vous bombardait avec sa machoire d'âne les gars à Célestin. Puis encore, dans la chanson, « le coeur de ma mie est tout petit petit » mais, n'empêche que c'en est tout un!... il y a plus d'amour dedans que dans bien des gros.

C'est encore comme le verre de ce bon vivant, M'sieu Musset, qui avait toujours le corps plein de belles poésies: il n'était pas grand, son verre, mais cela n'empêche qu'il buvait dedans... comme dans un grand! Ah! dame, oui!... même qu'il s'en vantait sans rougir: « mon verre n'est pas grand, ricanaient, mais je bois dans mon verre! » Dans ses dernières années, s'il faut en croire les cancans, il buvait tellement dans son p'tit verre, ce beau poète, qu'il se soulait à tout coup, soulé raide! Qui sait?... C'était peut-être pour noyer ses chagrins, ses peines d'amour. Car, paraît-il, il avait eu bien des arrias avec ses blondes, et aussi avec ses brunes, vu qu'il en avait eu de toutes les couleurs. Et il paraît encore que sur son lit de mort, au moment de rendre l'âme, il maudissait tellement les femmes, le malheureux, que les cheveux en r'dressaient sur la tête. Il criait, il larmoyait à travers son délire: « Si je doute parfois des larmes, c'est que je vous ai vues pleurer! » C'est comme ça qu'il est mort.

Et les méchantes langues disaient, oh! en arrière et en dessous (ces bibittes-là, comme chantait Maurice Chevalier, ça fait leurs coups en dessous et ça s'faulite parlout), les méchantes langues disaient qu'il était mort, ce bon M'sieu Musset, d'avoir trop aimé et d'avoir trop bu... dans son p'tit verre. C'est peut-être vrai. Dame! ça pu lui arriver... comme à bien d'autres! Des hisoires pareilles ça arrive, comme on dit, dans les plus belles familles. Prendre un coup, aimer les femmes, raisonnablement, cela ne fait pas mourir; seulement, il y a les excès... Et les excès, où qu'ils se trouvent, sont toujours nuisibles. Ainsi, si vous mangez trop, vous attrapez une indigestion; l'amour c'est pareil: quand on en abuse on se rend malade, on risque d'en mourir.

De même pour la boisson: « La boisson, disait Blanchon, c'est pour les hommes, c'est pas pour les cochons! » Car Blanchon, tout bon chrétien qu'il fut, n'en était pas moins un fervent disciple de Bacchus. Il lui arrivait souvent, surtout en hiver, de céder à sa terreur; il s'enivrait, presque tous les quinze jours, de l'esprit de son dieu. Au reste, il était bien installé pour ça, pour s'abandonner sans aucune gêne, à ses copieuses rasades. Célibataire, seul dans sa maison, à deux cents pieds du chemin, loin des voisins, loin du curé et du bedeau, il avait la partie belle; puis, pas de femme pour roupier, pour lui faire la grimace, lui gâter son plaisir. Bref, un endroit idéal pour prendre ses brasses.

Après tout, pensait toujours Blanchon, « la boisson, c'est pour les hommes, c'est pas pour les cochons! » Il disait, un jour, cette réponse au bedeau. Celui-ci, un saint homme, tentait de le ramener, de le convertir; le rencontrant ce matin-là, plein comme un oeuf, il lui dit comme ça: « Mon pauvre Blanchon, il finira par t'arriver malheur... tu joues un bien vilain jeu... Et tu commences à vieillir... La mort pourrait bien te surprendre comme t'es là... Cesse donc, une bonne fois, de risquer ton âme, ton salut éternel... » Et comme ça n'avait pas l'air de prendre, le bon bedeau de continuer: « Puis te rends-tu bien compte, Blanchon, que la boisson c'est un poison? Oui, un vrai poison! On en a fait l'expérience bien des fois. Tiens! encore la semaine dernière, à Québec, on a fait boire une pinte de rhum à un cochon. Et le cochon est mort. Alors, saistu ce que ça veut dire?... — ça veut dire, de répondre Blanchon, ça veut dire que la boisson... c'est pas pour les cochons! »

Puis cet argent gagné au cours de l'été, et bien serré dans sa bourse de cuir, au fond d'une des poches de sa culotte, cet argent-là, batêche! ça n'était pas pour les chiens! Puisqu'il n'avait pas d'héritiers, pas un parent, alors valait autant le boire, avoir de l'agrément avec! Et puis, c'est lui qui payait, il ne buvait pas aux dépens des autres! Alors, personne n'avait rien à bavasser, c'était de ses affaires!

Car pour lui, Blanchon, il se mêlait de ses affaires. Celles des autres ne l'intéressaient pas. Il ne s'en souciait pas plus que de sa première culotte. Jamais il n'allait chez son voisin, voir ce que la femme de ce dernier mettait dans son chaudron; ça ne l'intéressait pas. S'il y allait, chez son voisin, une fois à chaque lune, ça n'était pas pour sentir, c'était par civilité, par convenance... Les gens du canton lui reprochaient même de n'être pas ben, ben sorteux. Mais, s'il avait sorti plus souvent, on lui aurait reproché d'être trop sorteux. Il y en a même, bien sûr, qui l'auraient traité de courailloux. Il se trouve des gens, voyez-vous, qui ne sont jamais contents de rien, ni de personne, excepté d'eux-mêmes. Et ça sera toujours ainsi, toujours, aussi longtemps qu'il y aura des hommes, des femmes aussi, sur la grosse boule ronde.

Donc la vulgaire, la sotte, la détestable curiosité n'était pour rien, dans les rares sorties de Blanchon. Le flirt encore moins. Car, s'il prenait sa ballonne à chaque quinzeaine, comme un bon marin qu'il était, s'il était affligé de cette sale habitude qu'est l'ivrognerie, du moins, il n'avait pas l'autre vice... Il ne convoitait pas la femme de Charlot, ni sa fille; sous ce rapport, dame! il était bien tranquille, bien correct. Ah oui!... Les jeunes filles disaient qu'il n'était pas bâti comme les autres; les vieux, qu'il n'était pas ben, ben mariéux.

Blanchon laissait dire; pour lui, il se mêlait de ses affaires. Que lui importait?... Pourvu qu'il mangé et dormit bien, qu'il prit sa brosse, c'est tout ce qu'il désirait. Le reste le laissait parfaitement indifférent. Prendre un coup, comme on dit, c'était son seul défaut, sa seule passion; il n'y avait

que ça qu'on pouvait lui reprocher. Mais des hommes sans défaut, sans passion, ça n'existe pas...

Malgré son air bonasse et ses quenilles, Blanchon n'était pas un fou. Ah! non, il avait une réplique du diable. Mais seulement quand on l'attaquait, par exemple. Car, lui, il ne bécotait jamais personne... Un beau matin d'été, qu'il se ballottait, plein comme un oeuf, autour de l'église, v'là M'sieu l'Curé qui passe à bord, et qui lui jette en passant: « Blanchon! il y a de la mer!... » Et, aussi vite, Blanchon de relever le nez et de répliquer: « Qu'est-ce que ça vous fait, M'sieu l'Curé, c'est pas vous qui rame?! »

Les répliques de Blanchon faisaient souvent en vrais dissiques, en beaux vers, comme on va le voir. C'était une fois à Québec, le long du quai. Blanchon allait et venait sur le pont de sa « Pimpante », en quenilles comme toujours. Car il n'était pas fier comme nos jeunes d'aujourd'hui. La doublure de sa blouse pendait tout autour, comme une drôle de frange. Et cela faisait rire et ricaner un tas de jeunes gens, des garçons avec leurs blondes, qui flânaient sur le quai. Blanchon voyait bien que les drôles ricanent de ses quenilles, qu'ils s'en payaient à ses dépens. Alors tout d'un coup, comme ça, il se redressa et leur décocha à bout portant: « Ceux qui murmurent! » « Qui m'lichtent la doublure! » Les rieurs du quai riront encore, mais d'un rire jaune, cette fois; et ils filèrent...

Mais la meilleure farce de Blanchon — j'allais dire sa plus belle poésie, — c'est celle qu'il fit dans un hôtel fashionable de la ville de Champlain, pour parler dans les termes. Le bonhomme était réchauffé, et après avoir avalé un copieux diner, il s'était rendu à la « Privée », et là, sur la muraille blanche, il avait écrit de sa main tremblante, avec un morceau de crêpe, les deux vers suivants, qui ont fait sa renommée: « C'est ici que tombent en ruine, / Tous les gâteaux de la cuisine ». Le lendemain, dans la ville de Québec, tous les gens, jusqu'aux enfants, avaient à la bouche les vers de Blanchon... Louis MORNEAU.

## Réunion coopérative

A l'Ecole d'Agriculture de Rimouski, cette semaine, s'est tenue une réunion de représentants des magasins coopératifs de la région pour discuter de questions très importantes.

## Au théâtre Cartier

2-13-14 février 1945  
Robert Taylor, Susan Peters dans

### Song of Russia

Robert Taylor joue le rôle d'un directeur d'orchestre, tandis que la jolie Susan Peters interprète celui d'une jeune paysanne russe. La musique de Tchaikowsky entendue pendant ce film en fait un des meilleurs films musicaux à date.

Vous verrez au même programme les nouvelles.

15-16-17 février 1945  
Gary Cooper, Joan Leslie dans

### Le sergent York

Tous ceux qui ont vu le film américain « Sergent York », ne manqueront certainement pas d'assister à la version française de ce fameux film de Gary Cooper.

Appelé pour son service militaire, Gary Cooper, se posera d'abord en objet de conscience, mais par la suite, ils deviendra un excellent soldat et saura se conduire héroïquement au front en 1918.

Au même programme le 6e épisode de la série Captain America.

Une seule représentation à 8 heures.

### Missionnaire libéré

Le Rév. Père Charles Ouellet, des missions étrangères, originaire de St-Alexandre (Kam.), vient d'être libéré à Marseille avec sept autres missionnaires québécois.

## Au théâtre Rimouskois

10-12-13 février 1945  
Errol Flynn, Jean Sullivan, Paul Lukas dans

### Uncertain glory

Errol Flynn jouant le rôle de Jean Picard, un français condamné à mort, réussit à s'évader au cours d'un bombardement sur Paris.

Ce film comporte aussi une belle intrigue amoureuse. Vous verrez au même programme un sujet court.

14-15-16 février 1945  
Lynn Bari, Akim Tamiroff dans

### The bridge of San Luis Rey

Très beau drame où les intrigues sont des plus captivantes. La musique interprétée au cours de ce film est des plus intéressantes.

Au même programme le 13e épisode de la série Captain Midnight.

Une seule représentation à 8 heures.

LONDRES. — Le développement de la radiolocation d'après-guerre servira à ramasser les icebergs et éliminera des débris semblables à celui du « Titanic » et allégera le travail des patrouilles de glace dans l'Atlantique nord.

## La Hollande au Pacifique

M. Van Mook prépare la réorganisation des colonies hollandaises

(Service de presse de la Société des Journalistes, Enr., Montréal)

« Il me faut aux Indes néerlandaises plus d'hommes que la Hollande libérée n'en pourra fournir; ce sont ces hommes que je m'en vais chercher là-bas » a déclaré, alors que nous l'interrogeons sur le but de sa visite, M. E.J. Van Mook, lieutenant-gouverneur, actuellement gouverneur général des Indes néerlandaises, secrétaire d'état aux colonies dans le cabinet hollandais actuellement à Londres.

« C'est mon troisième voyage au Canada, a ajouté M. Van Mook, mais je n'ai pas encore visité votre pays; j'y viens toujours en transit. Cette fois, il s'agit pour moi de me rendre à Londres, et de là en Hollande libérée, pour y enrôler des volontaires, civils et militaires, pour les besoins administratifs et de garnison des îles du Pacifique, ainsi que des troupes pour participer à l'invasion avec McArthur, Nimitz et Mountbatten ».

« Vos troupes n'arriveront jamais assez vite. Certains sont même d'opinion que le Japon sauterait avant l'Allemagne... » — Je ne crois pas, du moins c'est mon opinion personnelle. Il ne faut pas trop mépriser l'ennemi japonais. Il est bien armé, entraîné, son fanatisme lui donne un moral invincible, et ses réserves de matériel sont loin d'être épuisées. Il est vrai que, depuis quelque temps, les Nippons sont un peu ahuris et sur les dents; ils savent que nous allons frapper, ils s'y attendent; mais où?

LA GUERRE EN PACIFIQUE N'EST PAS FINIE

— Croyez-vous que, une fois poussés dans ses derniers retranchements, c'est-à-dire sur son propre territoire, le Japon pourra tenir longtemps? Suffit-il à ses besoins ou doit-il compter sur les ravitaillements des territoires con-

quis? — Personnellement, et ceci ne p'ime rien d'officiel, que l'Empire nippon pourra tenir assez longtemps, surtout quand on considère que, depuis l'invasion, la Hollande (tout le pétrole, du Pacifique et de la mer) dont il est séparé chez lui. De plus, avant l'armistice, il avait acheté et emmagasiné d'immenses stocks de pétrole dont il lui reste de fortes réserves.

## LES COLLABORATIONNISTES

— D'après vous, quelle a été la proportion de l'élément collaborationniste dans vos îles conquises?

— Très minime, surtout si j'en crois mes observations de la propagande japonaise (entre parenthèses, sensiblement la même que celle de Goebbels) où les mêmes noms reviennent toujours. Et là encore, je ne suis pas certain que ces gens n'agissent pas sous le coup de la menace.

— Est-ce là l'élément indigène ou européen?

— Presque entièrement indigène, avec quelques traités Européens en plus.

— Les criminels de guerre devaient-ils être jugés par un tribunal international ou croyez-vous que chaque pays devrait disposer des siens?

— J'opterai plutôt pour cette dernière solution, parce que chaque pays est plus en mesure de déterminer le degré de culpabilité de ces gens.

— Vous ne connaissez pas la neige en Pacifique néerlandais. Que pensez-vous de celle de Montréal?

— Elle n'a rien de désagréable. D'autant plus que certains semblent l'apprécier beaucoup pour le lancement d'offensives...

## Pertes de l'armée

Sérieusement blessés. — Les soldats Yvon Arseneault, fils Lucien, de St-Ezèze (Bon.), et Jos. Antoine Ouellet, de Notre-Dame du Lac.

Blessé. — Le soldat Yvon Harrison, de Matane, fils Olivier.

Légèrement blessé. — Le soldat André-Paul Mimeault, fils Antoine, de Franquin.

Disparu. — Le soldat J.-Roual Bossinette, de St-Eloi.

Prisonnier de guerre. — Le caporal René Blaney, de Rivière-au-Tonnerre.

**CIGARETTES SWEET CAPORAL**

« La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé »

# Caractère

« On juge un homme par son caractère et la même épreuve s'applique aux affaires. L'Assurance-Vie Canadienne a passé cette épreuve en bon temps comme en mauvais, en temps de paix aussi bien qu'en temps de guerre. »

— D'après le discours de l'Honorable G. Howard Ferguson, Président de la Compagnie d'Assurance-Vie Crown Life, à la 41ème assemblée annuelle, tenue au Siège Social le 26 Janvier, 1945.

**Polices en vigueur—\$350,795,846.00**

**Actif—\$69,154,606.08**

**Surplus—\$2,747,542.85**

**Nouvelles polices, 1944—\$58,340,127.00**

**Revenu en espèces, 1944—\$15,138,318.91**

**Intérêt gagné en 1944—4.15%**

**La Compagnie d'Assurance-vie CROWN LIFE**

Fondée en 1900      Siège Social, Toronto

J.-H. Poitras, Gérant, Mont-Joli, P. Q.  
J.-A. Drapeau, agent général, Rimouski, P.Q.

# UNE FEMME MODELE

«C'est sur les genoux de la femme, a dit Joseph de Maistre, que se forme ce qu'il y a de plus excellent dans le monde: un honnête homme et une honnête femme. Si une demoiselle s'est laissée bien élever, si elle est docile, modeste et pieuse, elle élève des enfants qui lui ressemblent; et c'est le plus grand chef-d'oeuvre du monde ».

Un honnête homme, une honnête femme, des enfants qui leur ressemblent, il y en a eu beaucoup dans l'histoire. Il y en a encore heureusement, malgré la folie du siècle. A toutes les époques, il s'est trouvé des âmes pour gémir sur le déclin universel des hommes, des femmes et des choses, et pour annoncer la fin des siècles. Déjà Homère disait: « Les hommes d'autrefois valaient mieux que ceux d'aujourd'hui. Quelques-uns, par une illusion contraire, proclament fortunée l'heure où ils sont nés. Ils pensent, de bonne foi, que le passé fut obscur et misérable, et que l'avenir sera beau, puisqu'il sortira d'eux... » Certes, tout se meut et tout change, a dit quelque part Anatole France. « Le mouvement, c'est la vie, ou du moins tout ce que nous voyons. La figure de l'humanité ne reste pas un moment la même ».

En fouillant dans le passé, et dans le lointain de la « douce France » nous trouvons la figure, auréolée de toutes les vertus féminines, d'une honnête femme telle que la concevait Joseph de Maistre et que nous la concevons aujourd'hui; et telle qu'il en existe encore dans nos foyers: l'épouse fidèle et consolatrice; la mère chrétienne et pleine de sollicitudes, professeur d'énergie et qui considère le travail accepté comme un devoir, source de la santé, de la paix et de la foi.

Telle fut madame Julie Laverne que l'on pourrait présenter comme modèle à toutes les mères et les épouses canadiennes. Elle ne fut pas des nôtres, il est vrai, mais d'avoir été Française la rapproche singulièrement de nous. Elle fut l'honnête femme par excellence et on serait tenté de croire que les traits de sa vie et de son oeuvre sont réservés à la vie des héros et des héroïnes des grands jours héroïques de l'histoire.

Jeune fille, Julie Laverne (Julie Ozameaux) s'accusait de légèreté; elle envisageait cependant l'avenir comme devenant le lui montrer son esprit judicieux et sa foi profonde. Elle avait un jour déploré de n'être pas un garçon, mais d'être simplement une fille à marier et, si elle s'en était consolée, elle s'était bien promis de n'épouser jamais qu'un homme tel qu'elle aurait voulu être. La Providence le lui fit rencontrer dans la personne de Claudius Laverne, jeune peintre de talent et d'âme plus belle encore que l'oeuvre à laquelle il avait voué sa vie. Deux êtres faits l'un pour l'autre... Le mariage, célébré le 9 novembre 1844 fut béni par le grand Lacordaire, ami du fiancé.

Et, après la jeune fille, ce fut l'épouse; l'épouse toute illuminée par la foi, par la confiance et par l'amour. Les épreuves, la maladie, la pauvreté pouvaient venir; toujours le foyer sera heureux. Celle qui en est l'âme et la gardienne est une femme généreuse dont toute l'ambition est de chercher son bonheur dans le bonheur des siens. La pauvreté n'affecte pas ce bonheur. Le jeune peintre avait consacré son talent à la gloire de la religion; mais après la guerre de 1848, c'est la crise de l'art religieux; et c'est la pauvreté; une souffrance pour celui qui « voit s'écrouler la belle maison de sa vie sans pouvoir mettre en oeuvre tout ce qu'il a amassé d'études et de projets », écrira Mme Laverne dans l'une de ses admirables lettres à son père. La maladie n'affecte pas non plus ce bonheur et la force d'âme de Julie se montre surtout quand son cher mari est souffrant. Elle ne le quitte ni le jour ni la nuit, et toute une année, c'est une longue angoisse.

Après l'épouse, ce fut la mère et dans ce rôle Julie Ozameaux voulut réaliser le « chef-d'oeuvre du monde » dont parle Joseph de Maistre. Elle le réalisa pleinement dans la nombreuse famille que Dieu lui accorda. Le nombre de ses « petits pensionnaires » ne l'effrayait pas et elle disait être tentée de croire qu'elle avait fait deux bonnes choses dans sa vie: demander à Dieu beaucoup d'enfants et les lui offrir, et donner tout son coeur. Comme on jouit des douces clartés de l'aube en rêvant au bon soleil du jour, elle assiste, émue, au premier éveillé de l'âme de ses enfants, souhaitant pour eux les plus brillantes destinées. Elle les élève près d'elle; elle les instruit elle-même, s'inspirant de l'« Education des Filles » de Fénelon « si rempli de sagesse pratique » écrit-elle. Elle préche le travail, mais elle veut aussi d'honnêtes récréations. Aussi, avec quel enthousiasme décrit-

elle les belles journées de vacances de ses enfants! « Il faut, dit-elle, que jeunesse s'amuse... honnêtement; il faut que jeunesse se passe... bien ». Toujours elle s'inspire autant du bon sens que de Fénelon.

Elle leur apprend à souffrir pour le bien, à respecter l'autorité et à s'y soumettre avec respect. Après les terribles jours de la Commune de 1871, elle se réjouissait de ce que pas un de ses enfants n'eût pâli devant l'incendie, les explosions, les obus et les balles. « Épargner toute peine à ceux que nous aimons, écrivait-elle, c'est hair leur âme. J'aurais pu facilement éviter à mes enfants les épreuves et les souffrances de la guerre, et je ne l'ai point fait. Chrétiens, ils doivent combattre avec l'Eglise militante; Français, ils doivent souffrir quand la patrie souffre... je fais à cause de mes filles, m'ont dit mes amis. — Je reste à cause de mes enfants, ai-je répondu. Tous doivent être braves, les filles comme les garçons, et je veux les voir au feu. Je les y ai vus et, grâce en soient rendues à Dieu, aucun d'eux n'a fléchi, aucun d'eux n'a fait à la canaille et au canon l'honneur de les craindre. — « Et si vos enfants avaient été blessés, faits prisonniers; s'ils avaient été malades, etc.? » — « Hé bien, Dieu aidant, ils auraient supporté tout cela, et pis encore, s'il est possible, mais du moins ils n'auraient pas reçu de leçons de lâcheté. »

Voilà, certes, un exemple qui a dû être sculいた à bien des malheureuses mères françaises et autres, durant les jours d'angoisse où son mari était en proie à la maladie, et elle à la pauvreté menaçante. Un exemple de cet humour délicieux issu d'une fierté très noble en même temps que d'une grande générosité de coeur mérite d'être cité.

Mais cette épouse, cette mère, si farouchement chrétienne au point qu'on pourrait être enclin à penser qu'elle prenait plaisir à piétiner son coeur, ne riait-elle donc jamais? Si, et avec cette finesse d'esprit qui la caractérisait. Elle ne reculait pas devant l'humour, même durant les jours d'angoisse où son mari était en proie à la maladie, et elle à la pauvreté menaçante. Un exemple de cet humour délicieux issu d'une fierté très noble en même temps que d'une grande générosité de coeur mérite d'être cité.

Louis Vuillot avait fait exécuter pour l'église d'Époisse, par Claudius Laverne, une verrière représentant saint Louis. Mais le peintre refusait toute rémunération. Vuillot insistait; l'autre refusait. Chacun ne voulait rien céder. On en resta là pour quelques mois. Puis voilà que Louis Vuillot revint à la charge, sachant le peintre et sa femme très pauvres. Il réclama la note des frais et il en appela à la conscience de Mme Laverne. Enfin celle-ci s'exécuta et adressa à Louis Vuillot le mémoire suivant:

MEMOIRE des travaux de vitrier exécutés pour la chapelle Saint-Louis, dans l'église d'Époisse (Côte d'Or), par Claudius Laverne, vitrier, sur l'ordre de Louis Vuillot, homme de plume.

December 1868  
Avoir fourni une vitre représentant le roi saint Louis en « bel homme armé » et moult bienigné, métrant Om, 780 de superficie, peint sur verre, bon teint des manufactures de la Compagnie générale de la Loire, blancs, rouges, bleus et jaunes valant 15 fr. le mètre carré.

Om. 780 x 15 ..... 11 70  
Plus: papier montgolfier, bleu-té, encollé à la colle de Flandre et tendu sur chassis pour tracer le modèle du susdit ..... 0 25

Plus: fusain et blanc de gouache ..... 0 15  
Plus: émaux de bon aloi, pourpre de Cassius, silicate doublé de potasse et de plomb, sesquioxides de fer des mines de la Vouille (Ardèche), hydrate d'alumine, antimoniade de plomb, protoxyde de cobalt, peroxyde de manganèse, acide fluorhydrique et chlorure d'argent en proportions diverses ..... 9 76

Avoir fourni: plomb d'Espagne neuf, rond, laminé, soudé avec de l'étain anglais, du sel ammoniac naturel et de la résine de Kabylie, telle que le Créateur l'a donnée, le dit plomb valant au cours légal, 53 fr. les 100 kil. 1 k. 450 gr. x 53 ..... 0 76  
Avoir fourni une armature en fer carré vis-à-vis, plates-bandes, tringlètes contournées en fer forgé, avec attaches soudées en laiton galvanisé, le tout peint à deux couches minium et vernis noir, et pesant 2k. 300 à 1 fr. le kil., 2 k. 300 x 1, 25 ..... 2 87

Avoir cuit saint Louis en compagnie de plusieurs autres ..... 0 50  
L'avoir recuit tout seul ..... 1 75  
L'avoir emballé ..... 1 15  
Avec soin et difficultés ..... 0 35  
Dans une caisse ..... 1 75  
De sapin ..... 0 15  
Paille supérieure ..... 0 10  
Foin qualité extra ..... 0 15  
17 clous dont 4 vis ..... 0 14  
Plus intérêts du crédit à 6 pour 100 du 1er décembre 1865 à 25 décembre 1868 ..... 4 27  
TOTAL GENERAL ..... 35 81

Sans compter les frais généraux, l'éclairage, les impositions, les étrennes du concierge, le cassement de tête et la scie prolongée.

Le Caissier de la Manufacture, M<sup>me</sup> Grippesou.

Le lendemain, le soldat du mémoire était apporté sous forme de deux jolis vases chinois en porcelaine craquelée. Une lettre accompagnait le présent, dans laquelle il était dit que « M<sup>me</sup> Grippesou fait des comptes qui dépassent de beaucoup le charme de ceux de la mère l'Oie ».

Si Julie Laverne était une sainte, on ne pourrait pas lui appliquer le dicton: un saint triste est un triste saint....

PANISSE.

## ASSEMBLEE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION FORESTIERE QUEBECOISE

L'Association forestière québécoise tiendra sa dixième assemblée annuelle dans la Salle des comités du Château Frontenac, mardi le 13 février. Les délibérations commenceront à 10 h. pour se continuer toute la journée. Le

bureau de direction sortant de charge tiendra son assemblée annuelle dans l'avant-midi sous la présidence de M. Avila Bédard, sous-ministre des Terres et Forêts. Le président, le trésorier et le gérant y donneront leur Vie rapport annuel qui comprendra un résumé des activités de 1944, un état financier de l'Association forestière québécoise, des Clubs 4-H du Québec Inc. et de la Forêt québécoise, ainsi qu'un estimé du budget pour 1945. Les deux vice-présidents sont: MM. J.D. Trélat, i.l., gérant de la Société L. Lawrence Forest Protective Association, Val-Brillant et Roland Boek, président, Boek & Tétréau, Montréal; le trésorier est M. Henri Kieffer, i.l., chef, Service de la Protection, Dépt. des Terres et Forêts, Québec, et le gérant, le Dr A.R. Gobeil, i.l., 286, rue S-Joseph, Québec.

Dans l'après-midi, à 2 h. res, il y aura assemblée générale de tous les membres de l'Association, dont le nombre dépasse maintenant 5000; on procédera à l'élection du nouveau bureau de direction. Après cette assemblée, le nouveau bureau de direction se réunira pour choisir son conseil exécutif et les officiers pour 1945. Il y aura ensuite assemblée de l'après-midi pour étudier le budget proposé et pour discuter le programme que l'Association a l'intention de réaliser au cours de l'année.



De gauche à droite, le lieutenant-col. L.P. Cliche, commandant en second du Dépôt régional, le colonel Jean La Fontaine, commandant du Dépôt; le major R.G. Marion, officier en charge du rendement, et le major L.P. Chartrand, officier en charge de l'administration.

(Photo des Relations extérieures de l'Armée)



Quelques recrues installées dans la salle de lecture du Dépôt régional. Ce sont, de gauche à droite: Emile Letourneau, de Québec; Hector Rioux, de St-Médor-de-Rimouski; Paul-Emile Roy, de Rivière-du-Loup, et Guy Savard, de Loretteville.

### PRIX MOYEN DE LA TERRE

PAR ACRE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

EN 1915 EN 1919 EN 1934 EN 1943

POUR COMBATTRE L'INFLATION ACHETONS DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

### Navire-hôpital recevant des blessés à un port préfabriqué

REPOUSSEZ "L'attaque nocturne" AVEC des AMPOULES EDISON MAZDA

Deux ports préfabriqués, tous deux aussi grand que Gibraltar, furent fabriqués en Grande-Bretagne, en sections, tirés par des remorqueurs au-delà de la Manche, et déposés sur la côte de Normandie. L'usage du port préfabriqué a grandement simplifié le problème de l'approvisionnement des armées alliées en France.

CANADIAN GENERAL ELECTRIC COMPANY LIMITED

### LE REPAS DES PRISONNIERS

Voici un groupe de prisonniers allemands faisant la queue pour la distribution des rations alimentaires. Un soldat britannique est chargé du service d'ordre.

## LES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

donnent avant tout l'idée de...

### SÉCURITÉ

C'EST LE TEMPS D'ÉCONOMISER POUR L'AVENIR

Nouvelle émission

**\$600.000**

### Fashion-Craft Mfrs., Limited

Billets, première hypothèque, remboursables en séries de 1 à 14 ans.

Datés du 1er décembre 1944 Dûs de 1945 à 1958

\$150.000,00 - 4 % - dûs de 1945 à 1951  
\$150.000,00 - 4 1/2 % - dûs de 1951 à 1958

Capital et intérêts semestriels (1er juin et 1er décembre) payables aux bureaux des banquiers de la Compagnie à Montréal, Québec et Victoriaville. Titres à coupons, en coupures de \$100, \$500 et \$1.000 avec privilège d'enregistrement quant au capital. Rachetables au gré de la Compagnie en totalité ou en partie, à toute date des échéances des intérêts, sur préavis de 60 jours, au prix de \$102,00 jusqu'au 1er décembre 1950 inclusivement, puis à \$101,00 par la suite et avant échéance; les intérêts en plus dans chaque cas.

Fiduciaire: Le Sun Trust Limitée, Montréal

D'après l'avisur légal, ces titres constituent un placement légal suivant la loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932 et amendements, pour les compagnies d'assurance enregistrées conformément à la dite loi.

Nous offrons ces titres conditionnellement à leur émission, à leur remise entre nos mains et à l'approbation de nos actionnaires légaux.  
Livraison le ou vers le 5 février 1945.

Prix: \$100 et l'intérêt court.

### Crédit Interprovincial, Limitée

10 ouest, rue St-Jacques, Montréal  
Tél: BE 2614

Une copie du prospectus a été déposée au secrétaire d'État en conformité avec les stipulations de la loi des Compagnies de 1934. Un exemplaire sera fourni promptement sur demande.

### Notre-Dame du Sacré-Coeur

**Funérailles de M. Gérard Bélanger.** — Le 25 janvier 1945, est décédé à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, après une longue maladie soufferte avec courage et résignation, M. Gérard Bélanger, époux de Marguerite Boisvert, fils de M. et Mme Emile Bélanger, décédés.

Son service et sa sépulture ont eu lieu lundi le 29 janvier, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. La levée du corps et le service furent chantés par M. le curé David D'Auteuil, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Jos. April, camionier des SS, de Jésus-Marie, et Edouard Côté, de l'évêché de Rimouski. L'église était revêtue de ses plus riches tentures de deuil. MM. les abbés Antoine Perrault et Raoul Roy faisaient partie de la chorale de la paroisse. Le chant fut des plus impressionnants. Le « O Salutaris » et « Pie Jesu Domine » furent chantés en parties par MM. les abbés Ant. Perrault et R. Roy. L'orgue était tenu par Mlle Blanche Turcotte. Les porteurs du corps étaient MM. Roméo Pineau et Charles Langis, cousins du défunt. M. Irénée Rousseau, Charles Parent, Ls-Philippe Pinault, et Adélard Roy. Le deuil était conduit par ses frères M. le Dr Raoul Bélanger, de Rimouski, et Antonio Bélanger, de notre paroisse; ses sœurs Mme Philippine McNiCole (Jeanne), de Jonquières, Mme Charles Dumont (Gilberte), de Québec, Mlle Marie et Bernadette Bélanger; ses beaux-frères MM. Lionel Boisvert, Philippe McNicole et Charles Dumont; ses belles-sœurs ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Pendant le service, la quête fut faite par M. Irénée Rousseau, de Nazareth. Les cartes souvenirs furent distribuées par M. J.-Marie Pérusse, M. Arsène Michaud, de Rimouski, avait la direction des funérailles. La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies et offrandes de messes, auxquelles nous joignons nos sincères condoléances.

**Notes locales.** — M. l'abbé Wilfrid Dionne, curé de Ste-Flavie, a rendu visite dernièrement, ainsi qu'à sa sœur la Rév. Sr St-Arsène, des Srs du St-Rosaire; — Mme Charles Dumont, de Québec, est venue assister aux funérailles de son frère M. Gérard Bélanger.

— Mme Edgar Pineau, de Châteauguay, est venue visiter sa famille; sa mère Mme Anthime Parent est gravement malade; M. Joseph Parent est actuellement chez sa mère Mme Anthime Parent.

— M. Ovide Lavoie est en voyage à Montréal.

— Mlle M. Paule et Jeanne d'Arc Langis et M. Jean-Marc Langis sont partis pour Montréal.

— Le soldat Jean-Louis Bélanger, de N.E., est en congé chez ses parents, M. et Mme Baptiste Bélanger.

— Mlle Laura Caron, qui a passé plusieurs mois hospitalisée à l'hôpital de Rimouski, est revenue chez ses parents M. et Mme Amédée Caron.

### Causapscal

**Elections municipales.** — M. Nérée Guérette a été élu maire pour un 8e terme. Le conseil est composé des conseillers Félix Boudreau, Nazaire Bernatchez, J.-A. Rioux, J.-O. Bouchard, Jos. Dufour, Ernest Lavoie. Le secrétaire-trésorier, Me Philippe Cossette, N.P., M.A.L.

### Amqui

— Mme François Chassé est retournée à Matane, après un séjour de quelques semaines à Amqui, l'invitée de sa fille Mme Edmond Lévesque.

### St-Ulric

Le 30 janvier, à 9 1/2 hres, ont eu lieu à St-Ulric les imposantes funérailles de Dame Hormisdas Roy (Alexandrine Lapointe), décédée à Québec, le 25 janvier, après un séjour de deux mois à l'Hôtel-Dieu. Elle était âgée de 59 ans. Au Salon mortuaire, la levée du corps fut faite par M. l'abbé René Roy, vicaire à St-Octave, et le service fut chanté par son neveu M. l'abbé Paul-Emile Lamarre, de Ste-Adélaïde de Pabos, assisté de M. l'abbé Ls-Philippe Ancill, curé de St-Léandre, et de M. l'abbé Gérard Cayouette, vicaire de St-Ulric, comme diacre et sous-diacre. Au chœur, M. le curé Ls-Philippe Berger.

Des motets de circonstance furent rendus par M. Georges-Henri Desrosiers, de Québec, par M. Charles Dufour, maire de Saint-Ulric, et par la chorale des élèves du Couvent. A l'orgue, Mlle Alice Simard. Les porteurs étaient les beaux-frères de la défunte MM. Cyprien Roy, de Mont-Joli, et M. Louis Roy; ses neveux, MM. Roméo Roy, Aimé Beaulieu, Jean-Marie Roy, de St-Ulric, et M. Joseph Gendron, de Mont-Joli. La croix était portée par M. J.-N. Albert, agronome, de Rimouski.

La défunte était membre de la Fraternité du Tiers-Ordre et de la Congrégation des Dames de Ste-Anne. En tête du cortège, on remarquait la croix du Tiers-Ordre portée par M. Adalbert Roy, a bannière de S.-Anne portée par André Ouellet et les rubans portés par Mme Thomas Beaulieu, Mme Hormisdas Beaulieu, Mme Pierre Gendron et Mme Narcisse Gendron. Les coins du drap mortuaire étaient portés par Mlle Elmire Roy, de Ste-Adélaïde de Pabos, Mme Cyprien Roy, de Mont-Joli, Mme Félix Saint-Pierre et Mme Jean-Bte Lamarre, de St-Ulric.

La défunte laisse pour pleurer sa petite, son époux M. Hormisdas Roy; ses fils M. Alb. Roy, instructeur avicole de Rimouski, M. Hector Roy, de la police provinciale, Québec, M. Hervé Roy, constructeur, St-Ulric, et M. Raymond Roy, boucher-épicerie de St-Ulric, ses filles, Mme Jean-Jacques Gagneux (Noëlla Roy), de Frédéricton, Mme Victorien Gagneux (Thérèse Roy), de St-Ulric et Mlle Rolande Roy, Gilberte Roy et Gisèle Roy, de St-Ulric; son père M. Alexandre Lapointe, de St-Ulric, son frère M. Albert Lapointe, d'Arvida; ses beaux-frères le Dr Jean-Jacques Gagneux, de Frédéricton, et M. Victorien Gagneux, de St-Ulric; ses belles-filles, Mme Albert Roy, de Rimouski, Mme Hector Roy, de Québec, et Mme Raymond Roy, de St-Ulric; ses petits-fils, Jacques Roy, Gilles Roy, et Michel Roy, de Québec; ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Edmond Roy, de St-Ulric, M. et Mme Charles Roy, de Chesaning, Michigan, Mme Victor Lebrun, de St-Ulric, Mlle Elmire Roy, de Ste-Adélaïde de Pabos, M. et Mme Félix Saint-Pierre, Mme Jean-Bte Roy, de St-Ulric, Mme Emile Roy, de Ste-Anne de la Pocatière, Mme Albert Lapointe, d'Arvida, M. et Mme Cyprien Roy, Mont-Joli, M. et Mme Louis Roy et M. et Mme Jean-Bte Lamarre, de St-Ulric.

Outre les parents ci-haut mentionnés, assistaient aussi aux funérailles ses cousins et cousines M. Alphonse Lapointe, de Matane, M. et Mme Jean-P. Lapointe, Mme Thomas Gagnon, Mme Antonio Gagnon, M. Philippe Desrosiers, M. et Mme Jean-Bte Desrosiers, son oncle M. Bernard Lepage, de St-Ulric, ses neveux et nièces Mme Alvarez St-Laurent, de St-Charles de Caplan, M. et Mme Narcisse Beaulieu, Mme Hormisdas Beaulieu, de St-Ulric, M. Adalbert Roy, de Québec, Mme Joseph Gendron, Mlle Rose-Aimée St-Pierre, Mlle Carmelle Levasseur, de Mont-Joli, Mlle Estelle Lamarre, de Ste-Adélaïde de Pabos, Mme Stéphane St-Laurent, de Rimouski, Mlle Gilberte Lamarre et Mlle Thérèse Lamarre, de St-Ulric, Mme Roméo Roy, Mme Jean-Marie Roy, Mme O. Ouellet, Mme A. Canuel, Mlle Luce Roy, M. Joseph Roy, M. Antoine Roy, M. Jean-Louis Roy, de St-Ulric, M. H. Pineault, de Rimouski, Mme Ls-G. Rioux, Mme François Lamarre et Mlle Rita Lamarre, de Matane.

La regrettée disparue, qui était estimée de tous, laisse le souvenir d'une mère vraiment modèle, d'une femme supérieurement intelligente et d'une épouse chrétienne. Sa mort a causé de vifs regrets parmi les siens et tous ceux qui l'ont connue.

Comme preuve d'estime, la famille a reçu un grand nombre de marques de sympathie et nous lui exprimons ici nos plus sincères condoléances.

Le 31 janvier, à 9 hres, M. le curé Ls-Ph. Berger a chanté le service anniversaire de M. Jean-Bte Roy. Il était assisté de M. l'abbé Ls-Ph. Ancill, curé de St-Léandre, et de M. l'abbé Gérard Cayouette, vicaire de St-Ulric, comme diacre et sous-diacre. Des motets de circonstance furent rendus par M. Georges-Henri Desrosiers, de Québec, M. Gérard Bilodeau, de Matane, et M. Charles Dufour, de St-Ulric. On remarquait aussi au chœur de chant M. H. Ouellet, M. B. Ouellet et M. E. Ancill, de St-Léandre. A l'orgue, Mlle Alice Simard. Un grand nombre de paroissiens, parents et amis assistaient au service. Parmi les personnes venues de l'extérieur, mentionnons: M. Adalbert Roy, de Québec, Mlle Elmire Roy, de Ste-Adélaïde de Pabos, M. et Mme Cyprien Roy, de Mont-Joli, Mme Alvarez (Dr) St-Laurent, de St-Charles de Caplan, Mme Ls-G. Rioux, de Matane, Mme Arthur Lord, de Price, Mme Joseph Gendron, de Mont-Joli, M. Hector Roy, de Québec, M. et Mme Philippe-Albert Roy, de Rimouski, Mlle Rose-Aimée St-Pierre, de Mont-Joli, Mme Stéphane St-Laurent, de Rimouski, M. Adrien Rioux et M. Lucien Rioux, de Matane.

**St-Octave-de-Métis**  
**Naissance.** — M. et Mme Armand Sergerie font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous le prénom de Marcel Parrain et marraine, M. et Mme Albert Sergerie, de Mont-Joli, oncle et tante de l'enfant.

### St-Octave de l'Avenir

Un syndicat forestier vient d'être fondé et il comprend déjà 43 membres sous la présidence de M. Emile Lepage. Il est déjà affilié aux Syndicats de la Gaspésie. Incessamment ce nouvel organisme fera l'acquisition d'une scierie, et toutes les opérations forestières se feront en coopération.

**Service anniversaire.** — Mardi matin a été chanté le service anniversaire de M. Jean-Baptiste Fortin.

**Va-et-vient.** — Mme J.-E. Dussault, qui a passé un mois en visite chez ses parents M. et Mme David Lévesque, est retournée à St-Jean d'Iberville.

— Mlle Lucienne et Marthe St-Laurent, qui ont passé la fin de la semaine chez des parents à Rivière-du-Loup, sont revenues.

— M. Bert Dempsey, de Belledune, N. B., venait au commencement de la semaine son ami M. François-X. Hudon.

— Mlle Estelle Fortin et Jacqueline Thibault sont parties en promenade à Québec.

— Mme P.-Arthur Hudon, de Ste-Florence, était de passage samedi à St-Octave, chez des parents.

— M. Léopold Dumoulin a passé le dimanche à Lac-au-Sauzon.

### St-Noël

Dimanche dernier, se réunissaient un groupe de parents et amis chez Mme Alexandre Marin, pour fêter son anniversaire de naissance. On remarquait parmi eux M. et Mme Auguste St-Pierre, Mme Alfred Pineault, Mlle Rolande Gendron, Mme Sta. Bellavance, Mlle Edith Bellavance et M. J.-Bte Fournier. Plusieurs autres étaient présents.

— MM. Arthur Bellavance et J.-Bte Fournier sont allés à Lac-au-Sauzon rendre visite à leurs amis.

Un goûter a été servi jeudi passé chez Mme Wilfrid Théberge à l'occasion de la visite d'amis de St-Moïse.

— M. Paul Parent est revenu des chantiers maritimes de Halifax.

— MM. J.-Marie Fraser et Raoul Fortin sont revenus de l'hôpital militaire.

— MM. Adéodat Fournier, Alphonse, J.-Bte et Arthur Parent sont partis pour Causapscal.

— Mlle Berthelise Fraser était de passage chez ses parents la semaine dernière.

— MM. Edouard et J. Fournier sont revenus du chantier où ils ont passé trois mois.

— M. et Mme Paul Lévesque font part de la naissance d'une fille née le 29 janvier, baptisée sous les noms de Françoise-Denise Parrain, M. Moïse Fraser; marraine, Mlle Thérèse Lévesque, sœur du bébé.

### Les Méchins

**Baptêmes.** — M. et Mme Hervé Crousset (Louisa Chénard), sont les heureux parents de deux fils baptisés sous les prénoms de Joseph-Réjean, parrain, Wilbrod Crousset, marraine Mlle Simone Vaillancourt, porteuse Mlle Yvonne Verrault, et Joseph-Richard, parrain Edgar Crousset, marraine Mlle Blanche Crousset, et porteuse Mlle Cécile Verrault.

**Divers.** — Dans la nuit du 4 au 5 février, la scierie de M. Louis Keable a été incendiée. On ignore l'origine de l'incendie. Cette scierie était située à St-Thomas de Cherbourg.

Mme Joseph St-Hilaire, de Québec, Mme Etienne Tremblay, de Grosses-Roches, M. Ernest Richard, de Port-Alfred, se sont rendus au chevet de leur mère gravement malade.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Ve Joseph Richard, Mme Thomas Fournier et Mme Napoléon Barriault, qui sont gravement malades.

Mme Arthur Paquet, de Ste-Anne-des-Monts, était de passage en notre paroisse la semaine dernière.

### Amqui

A l'occasion de leurs noces d'argent, M. et Mme J.-Emile Vien ont été l'objet d'une belle fête de la part de leurs parents et amis. Il y eut lecture d'une adresse, présentation de cadeaux, et banquet qui groupa un grand nombre de convives.

Mlle Françoise Vien, fille des héros de la fête, fut l'adresse. Une autre fille de M. et Mme Vien, Mlle Lise Vien, présenta une gerbe de fleurs, cependant que sa sœur, Mlle Huguette Vien, présentait une bourse. On offrit également à M. et Mme Vien de riches pièces d'argenterie. Un banquet et une soirée marquèrent aussi cette belle réunion.

### St-Octave de l'Avenir

Un syndicat forestier vient d'être fondé et il comprend déjà 43 membres sous la présidence de M. Emile Lepage. Il est déjà affilié aux Syndicats de la Gaspésie. Incessamment ce nouvel organisme fera l'acquisition d'une scierie, et toutes les opérations forestières se feront en coopération.

### Sayabec

**Maire.** — M. Pierre Bélanger, préfet du comté, a été réélu maire pour un troisième terme.

### Cloridorme

Les travaux du syndicat forestier marchent à plein rendement depuis quelques jours et déjà le charroyage des billots est commencé.

### St-Donat

**Décès.** — Le 27 décembre 1944, est décédée M. Joseph-Donat Lévesque, époux de Georgianna Guimont, à l'âge de 77 ans.

### Baie-Comeau

Sous les auspices du Cercle paroissial, qui compte déjà 162 membres, Son Exc. Mgr Napoléon Labrie, vicaire apostolique du Golfe St-Laurent, a donné une conférence. La soirée était présidée par M. Adrien Guay.

Le 13 février, une soirée du « bon vieux temps » aura lieu à la salle paroissiale, grâce à l'initiative du Cercle.

### La santé des dents

### REPONSES A DE FREQUENTES QUESTIONS

**Q.** — Quand une dent perdue ou brisée n'est pas complètement tombée et a laissé quelques fragments de sa racine dans la bouche, ces débris doivent-ils être enlevés?

**R.** — Certainement. Les extrémités de la racine d'une dent brisée doivent être considérées comme des corps étrangers et la nature fait elle-même tout en son possible pour les éliminer. Cependant, elle n'y réussit pas toujours et fréquemment des fragments de racines de dents brisées et cariées demeurent dans la mâchoire recélant de très sérieuses infections. S'ils ne sont pas enlevés, ils forment vite un foyer d'infection qui peut se révéler sournoisement très pernicieux pour l'organisme tout entier et la santé en général.

**Q.** — Le brossage régulier des dents, au moins deux fois par jour suffit-il, chez les enfants, à leur assurer une croissance normale et à les maintenir saines et à l'abri de la carie?

**R.** — Pas plus chez les enfants que chez les grandes personnes, le brossage des dents ne peut, à lui seul, prévenir la carie. Ce n'est qu'un soin de propreté absolument indispensable qui contribue à la santé des dents mais ne les préserve pas obligatoirement des maux dont elles peuvent souffrir et qui ne dispense surtout personne de la visite si nécessaire au dentiste deux fois au moins chaque année.

### Cités à l'ordre de l'armée

Plusieurs militaires canadiens viennent d'être cités à l'ordre du jour par les autorités pour leur bravoure. Parmi eux, on remarque le soldat Raoul St-Laurent, de St-Ulric, fils Donat, et le soldat Paul Lecouvé, de Gaspé, et le sergent-major de compagnie J.-Rosario-Edgar Audet, de St-Anselme de Rimouski.

### L'ELEVAGE DES CHEVRES AUX INDES

**CALCUTTA.** — Un nouveau programme d'élevage de chèvres fut adopté par le gouvernement du Bengale en vue de faire face à une plus grande demande de boucs et de chevres dans la province. On espère en avoir 50,000 pendant la première année du programme.

D'après le projet, le Gouvernement prêtera des boucs et des chevres aux villageois pourvu que l'emprunteur remette pour chaque bête prêtée, pendant la période de 18 mois, deux chevreaux d'au moins six mois issus du bouc emprunté. La femelle empruntée devient alors la propriété de l'emprunteur.

### Difficile de se procurer un mouchoir en Hollande

(par le lieutenant Phil Lauzon, des Relations extérieures de l'Armée)

**AVEC L'ARMEE CANADIENNE** sur le front de l'ouest, janvier 1945 (retardé) — Il faut être expert en cartographie et posséder à fond l'art du sens des trottoirs pour promener son anatomie dans le labyrinthe des villes hollandaises. Elles semblent posséder le monopole de tous les canaux et de tous les ponts de l'univers réunis dans le plus petit espace de terrain. Il est également fort recommandé de posséder quelques rudiments de la langue du pays, qui demande certainement d'avoir une langue bien pendue à cause des acrobaties linguistiques et contorsions faciales qu'elle provoque.

Pour l'éducation des lecteurs canadiens, la ville de X compte 46,000 habitants, un cinéma et un hôtel-café-bar-restaurant-salle de billards, où toutes les chambres sont occupées par des réfugiés. Le café est fermé; le bar ne peut vous offrir qu'une bière à fort pourcentage d'eau; le restaurant ne sert aucun repas, et personne ne peut jouer aux billards parce qu'il manque des billes, et d'ailleurs le tapis vert sert à l'obscurcissement des fenêtres le soir.

Après une soirée « excitante » dans cet unique endroit fashionable, il faut que tous, militaires et civils, soient rentrés avant le couvre-feu qui commence à 11 heures précises. Les activités sociales, les réunions mondaines, les cercles de couture, showers, euechres, thés, bingos et autres occasions de se distraire sont réduites à leur plus simple expression. Le carnet mondain du journal local réserve son espace aux deux événements seuls capables d'influencer le destin d'un homme, les naissances et les décès.

La mémoire est une faculté qui oublie, mais d'après l'expérience de deux de mes amis correspondants de guerre qui reviennent de la ville de Z, une autre ville plus importante, deux mémoires ont la faculté d'embrouiller avec plus de certitude. Partant du principe général que les voyages instruisent la jeunesse et que la meilleure façon d'apprendre une langue est de converser avec les gens du pays, mes deux amis, après avoir dûment consulté un dictionnaire, partirent l'un à la recherche d'un mouchoir, l'autre à la recherche d'un réchaud électrique parce que pour le moment son humble chambrette n'est réchauffée que par les yeux pétillants d'une délicieuse Parisienne dont la photographie est d'ailleurs placée bien en évidence sur le mur. Mais ce qui réchauffe le cœur de notre ami lui laisse le corps bien transi.

En cours de route nos deux amis se questionnent mutuellement: « Comment dit-on mouchoir déjà? » Naturellement c'est le vide complet, et au cours de la discussion le pauvre mouchoir subit des assauts linguistiques à le rendre méconnaissable, si bien que l'achat d'un deuxième dictionnaire s'impose. Aidé de ce plus fidèle ami de l'homme, après le chien, le premier réussit à obtenir des mouchoirs tandis que le second revient les mains vides.

### Traitement pour le rhume

**LONDRES.** — Les scientifiques britanniques ont développé un nouveau traitement basé sur la pénicilline en vue de maîtriser le rhume ordinaire. Ce traitement ne sera disponible qu'après la guerre, parce que la production de cette drogue britannique est réservée aux blessés de guerre et pour le traitement des maladies spéciales.



**LA ROYAL facilite la cuisson — assure un pain léger, savoureux et à mie fine**  
**7 MÉNAGÈRES CANADIENNES SUR 8 QUI EMPLOIENT DE LA LEVURE SÈCHE EMPLOIENT LA 'ROYAL'**

**"Ca, c'est du bon café!"**  
**LE CAFÉ "SALADA"**  
**NOUVEAU-DELICIEUX!**

**CARTES PROFESSIONNELLES**  
**Georges MASSON**  
Comptable agréé  
Chartered Accountant  
149, St-Germain, Rimouski.

**Avocats**  
**ASSELIN & ASSELIN**  
Avocats  
R. E. Asselin, LL. L.  
Détrome Asselin, B. A.  
Bureaux: 158 de l'Évêché  
RIMOUSKI.

**GAGNON & GAGNON**  
AVOCATS  
Paul-Emile Gagnon, C.E.  
Gilles Gagnon  
Immeuble de la rue de Fourville  
RIMOUSKI.

**CASGRAIN & TESSIER**  
AVOCATS  
Perrault Gagnon, C. E.  
Maurice Tessier, LL. L.  
RIMOUSKI.  
Immeuble BANQUE CANADIENNE NATIONALE  
Bureau à AMQUI: Le deuxième et le quatrième vendredi de chaque mois au bureau de l'hôtel Casgrain.

**ARTHUR GENDREAU, LL. L.**  
AVOCAT  
Immeuble Banque Provinciale  
RIMOUSKI.  
Bureau Amqui — hôtel Langis  
Les 1er et 3ème samedis de chaque mois.  
Bureau à MATANE (hôtel Paré) les 2ème et 4ème samedis de chaque mois.

**ALPHONSE GARON, C. R.**  
AVOCAT  
RIMOUSKI.  
Bureau à AMQUI (hôtel Gagnon) les 1er et 3ème samedis de chaque mois.  
Bureau à MATANE (hôtel Paré) les 2ème et 4ème samedis de chaque mois.

**ARTHUR ST-ONGE**  
AVOCAT  
Edifice Lepage  
Rimouski  
C. P. 720  
Bureau en fin de semaine à Amqui.

**EUDORE COUTURE**  
Licencié en droit  
NOTAIRE  
Bureaux: Immeuble GILBERT (Nal. 180)  
Domicile: Rue St-Germain (Nal. 307)  
RIMOUSKI.

**GLEASON BELZILE**  
NOTAIRE  
Cessionnaire de l'Épave de L. de G. Bellisle (1895-1935)  
Edifice Banque Canadienne Nationale.  
RIMOUSKI, P. Q.

**Arpenteur**  
**LOUIS-LEO DOYON**  
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE  
Ingénieur-Forêt (C. 2001)  
Téléphone 324  
240 Rue St-Germain  
RIMOUSKI.

**Médecins**  
**Dr J.-O. DRAPEAU**  
MÉDECIN-CHIRURGIEN  
Des Hôpitaux de Paris  
124 Rue St-Germain  
RIMOUSKI.

**Dr OMER LECLERC, M. D.**  
Médecin général et ophtholmiste.  
SPECIALITÉ: Maladies des enfants.  
Avant-midi, consultations à l'Hôpital  
Heures de Bureau: 2 à 4, l'après-midi, Soirée: 7 à 8 heures.  
Tél. 631  
158, St-Germain.  
RIMOUSKI.

**J.-A. GENDREAU, O. D.**  
OPTOMETRISTE-OPTICIEN — SAINT-JASIN  
BUREAUX:  
AMQUI — 24me LUNDI DU MOIS, HOTEL LANGIS  
MONT-JOLI — 1er LUNDI DU MOIS, HOTEL CHAMPLAIN  
MATANE — 1er MARDI DU MOIS, HOTEL SIMARD  
TROIS-PISTOLES — 1er JEUDI DU MOIS DE 8 H. A MIDJ, HOTEL TROIS-PISTOLES

NOTES LOCALES

Mmes H.-P. Wilson et P.-E. Gagnon sont à Montréal et ont assisté à une assemblée de la Croix-Rouge, section canadienne-française.
— Mme Elzéar Sasseville, de Québec, est en ville, l'invitée de Mme James Jessop.
— Mme Armand Farard est partie pour Montréal où elle passera quelque temps.
— Mme Adéodat Lavoie a reçu, mercredi, à une partie de bridge et à l'heure du thé.
— Mme V. Curmi et Mlle Pauline Curmi sont retournées à Québec après avoir passé une quinzaine en notre ville.
— M. André Masson nous a quittés pour entrer dans l'armée. Il est actuellement au camp de Valcartier.
— Le soldat Jean-Paul Landry est venu passer le dimanche dans sa famille.
— Mme Charles-Edouard Robitaille, de St-Romuald, est venue passer un mois à Rimouski, chez sa mère Mme Ve Joseph Bérubé; elle a aussi visité ses parents du Bic.
— M. Aimé Lévesque, propriétaire du « Magasin du chic », est actuellement en voyage à Montréal, dans l'intérêt de son commerce.
— Mmes Gilberte, Madeleine et Yvette Desrosiers sont à Québec et Montréal depuis une quinzaine.
— M. et Mme Joseph Desrosiers sont partis en voyage, à Québec et Montréal.
— Le soldat Robert Morissette, de Valcartier, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme G.-Oscar Morissette.

Allocution de l'échevin Joseph Desrosiers



En réponse au discours de M. le maire P.-E. Gagnon, prononcé le 5 février 1945, à la première séance du nouveau Conseil, à l'hôtel de ville, l'échevin Albert Labbé porta aussi la parole.

Monsieur le Maire, Mes chers collègues, Je vous remercie, monsieur le Maire, de l'attention que vous avez bien voulu porter à mon élection par acclamation dans les paroles que vous venez de prononcer.

La majorité de vos concitoyens ont insisté pour que vous soyez de nouveau maire de la ville; c'est dire que par votre conduite passée comme maire, vous avez mérité la confiance de tous, puisqu'on a voulu vous élire de nouveau par acclamation.

Pas n'est besoin de vous dire, comme je tiens à le dire ici aux contribuables de mon quartier et à tous ceux qui m'ont favorisé à mon tour d'une élection par acclamation, que je suis touché de cette marque de confiance à mon égard, et que je les remercie bien sincèrement.

J'habite notre chère ville de Rimouski depuis 1907; j'ai travaillé pour y gagner honorablement ma vie et je crois avoir toujours fait de mon mieux pour répondre aux exigences de ceux qui ont traité avec moi.

Mes concitoyens, dans le passé, m'ont aussi donné leur confiance; j'ai déjà siégé à l'Hôtel de ville durant plusieurs années à partir de 1925 et j'ai même eu l'honneur d'avoir trois acclamations. Toujours, je n'ai pas manqué de travailler pour le plus grand bien des contribuables et pour le développement de notre ville. Je me rappelle que j'ai été l'un des proposeurs lorsqu'il s'est agi de construire l'édifice dans lequel nous sommes en ce moment et qui nous fait honneur.

Je tiens à mentionner tout spécialement que je prends le fauteuil de mon ami Martin-J. Lepage qui a occupé la charge d'échevin durant plusieurs années et qui a si bien rempli ses obligations.

Je viens de prêter serment de remplir mon devoir et soyez assurés, monsieur le Maire, mes chers collègues, que je me mets à la besogne suivant ce serment.

Mort de ses blessures

Le lance-caporal René Castiloux, de Newport, fils de Mme Xavier Castiloux, est mort de ses blessures.

Blessé

Le soldat Yvon-Charles Julien, époux de Mme Florence M.-Julien, de Mont-Joli, a été blessé outre-mer.

gess, 521-5, Joseph Roberge, 521-7, Roméo Hins, 521-8, Adhémar Lepage, 521-9, Louis-Ernest Saint-Pierre, 521-10, Roland Pinault, 521-11, Léo Ouellet, 521-12, Louis Harnay, 521-13, Fabien Yockell, 521-14, Emile Therriault, 521-15, Alex. Lavoie, 521-16, au cadastre officiel de cette ville, le secrétaire-trésorier est chargé de noter ces mutations dans les rôles d'évaluation et de perception de la municipalité.
Le conseil reçoit les communications suivantes:
Un rapport du comité général en date du 22 janvier 1945, lequel rapport est accepté et ratifié.
Des rapports de l'analyse des échantillons de lait prélevés à Rimouski, les 12, 13, 14 et 20 décembre 1944 ainsi que les 23, 24 et 26 janvier 1945.
Un avis de la Régie des Services Publics concernant une demande de M. Albert Dionne, de Rimouski, pour exploiter un service d'autobus entre Rimouski et

Au Conseil municipal



A la dernière séance du Conseil de Ville de Rimouski, le 5 février 1945, et à laquelle étaient présents les échevins Gédéon Roy, François Gagnon, Oscar Morissette, Martin-J. Lepage, M. le maire P.-E. Gagnon prononça quelques mots à l'adresse de M. Martin-J. Lepage, qui quitte son siège aux acclamations des contribuables présents.

M. Jos. Desrosiers prononça aussi une allocution en réponse aux paroles élogieuses que lui adressait M. le Maire.

De même, l'échevin Albert Labbé remercia M. le maire de ses paroles. Voici le bref discours que M. Labbé prononça à cette occasion.

Monsieur le Maire et mes collègues,

Vous venez de dire quelques paroles à mon adresse, M. le Maire, et je vous en remercie bien incèrement. Ces paroles me font riant plaisir que mon élection par acclamation.

C'est la première fois que j'occupe une fonction publique, et je crois que c'est la plus belle charge puisqu'il s'agit de représenter les intérêts des contribuables avec lesquels nous vivons et qui méritent d'être bien traités par ceux qui ont l'administration de leurs deniers. Ils veulent, comme nous, que dans le domaine municipal il y ait quelque chose de bien et de beau, en proportion de ce que nous recevons de leur part.

Bien que jeune, je vous assure, M. le Maire et ceux qui vont être responsables avec nous de la chose municipale, que je prends, dès ce soir, la ferme résolution de remplir mon devoir et de respecter le serment que je viens de prêter.

Pour ne rien regretter, il me faut faire, comme échevin, ce que je fais dans ma vie quotidienne: travailler honnêtement, être à mon devoir et à mes obligations aussi longtemps que j'occuperai le siège d'échevin de mon quartier.

Les contribuables m'ont fait l'honneur d'une élection par acclamation, et je ne dois pas oublier jusqu'à l'expiration du mandat qu'ils m'ont confié.

Je les remercie tous.

Aux électeurs et électrices du siège No 1, Quartier St-Joseph

Il est de mon devoir de vous remercier sincèrement et cordialement de m'avoir fait l'honneur d'être élu par acclamation comme échevin de ce quartier.

Je ne voudrais pas manquer de remercier aussi ceux de mes concitoyens qui se sont occupés de faire signer mon bulletin de présentation, alors que j'étais absent à mon travail et ceux qui m'ont manifesté leur sympathie lorsqu'il s'est agi de choisir un candidat dans ce quartier.

Je vais à l'Hôtel de Ville pour représenter les intérêts des contribuables de mon quartier qui sont surtout de la classe ouvrière; mais je devrai aussi porter une attention sérieuse aux intérêts

drome de Rimouski-Est et Rimouski.
Une offre de M. Georges Turcotte, f. Louis, pour régler une dette de \$22.21 pour le montant de \$10.00.
Une lettre de Mme Clément Lévesque sollicitant l'aide de la ville pour son logement.
Une demande de Mme Gérard Lepage pour placer un petit garçon dans une école d'industrie.
Une lettre de la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski et la copie d'un mémoire présenté à M. Alfred Dubé, député, pour montrer la nécessité et l'urgence qu'il y a d'améliorer la route allant de Rimouski à Cabano et d'en faire une bonne route régionale.
Proposé par M. le conseiller Desrosiers, secondé par M. le conseiller Labbé, et unanimement résolu que ce conseil recommande au Ministère des Munitions et Approvisionnements la demande de M. Albert Dionne, pour l'obtention d'un permis d'achat d'un

de tous les contribuables de la ville, sans esprit de parti et dans le meilleur intérêt de la communauté.

Nous avons une belle ville et il est de notre devoir de lui conserver la réputation qu'elle a, et nous devons avoir l'ambition de la rendre encore plus belle.

J'ai prêté serment de remplir mon devoir dans le meilleur intérêt de tous et je puis vous assurer, dès maintenant, que je serai à la hauteur de mes obligations.

Il me fera toujours plaisir de recevoir les suggestions de qui que ce soit et je tâcherai de réaliser vos désirs de citoyens de notre ville, suivant l'intérêt général.

Votre tout dévoué,

ALBERT LABBÉ, échevin. Siège No 1, Quartier St-Joseph.

Appel et contre-appel

Dans la cause de Victor Morissette vs le Canadien National

La cour d'appel a pris en délibéré, mercredi, une double cause où les deux parties en présence ont toutes deux interjeté appel sur une même décision rendue en Cour supérieure. Le demandeur appelant, M. Victor Morissette, de Rimouski, demande la modification du jugement de première instance qui ne lui a accordé que la moitié des dommages, au montant de \$1151.95, qu'il a prouvés contre l'intimée, la Canadien National Railways Company.

La compagnie demande de son côté que le jugement de première instance, la condamnant à payer la moitié des dommages réclamés, soit renversé.

L'action en dommages inscrite en Cour supérieure avait trait à un accident survenu le 10 février 1943, au passage à niveau de la rue Saint-Germain à Rimouski, près de la scierie Price. M. Victor Morissette avait été blessé dans cet accident, son automobile démolie, et deux enfants qui étaient dans l'auto furent tués.

Le procureur de l'appelant a soumis que le savant juge de première instance a erré en droit en plaçant sur les épaules du demandeur la moitié des responsabilités de l'accident. Il a plaidé à cet effet que le juge n'a pas tenu compte: 1o, de la vitesse excessive du train dans cet endroit populaire, insuffisamment protégé; 2o, de l'omission par l'intimée (compagnie du C.N.R.) d'avoir pris des précautions spéciales pour prévenir les accidents lorsqu'elle plaçait des wagons sur la voie d'évitement tout près du chemin public.

L'appelant a ajouté dans son mémoire: lorsque des wagons sont en voie de chargement ou de déchargement sur la voie d'évitement, il n'y a qu'un seul endroit où l'on puisse s'assurer effectivement de la venue d'un train surgissant de l'est. C'est près du passage à niveau, après avoir franchi le point où les wagons en chargement ou en déchargement cessent normalement d'obstruer la vue. Nous soumettons que c'est là une manœuvre difficile, sinon impossible, de la part de l'appelant, au témoignage de plusieurs habitués et connaissances entendus comme témoins au cours de l'enquête.

Trois-Pistoles

A sa dernière réunion, la Chambre de Commerce s'est choisie un nouvel exécutif. M. Jean-Baptiste Deschênes fut réélu président, M. Hervé Larrivée, 1er vice-président, et M. Isidore Labrie 2e vice-président. M. Paul Sirois ayant demandé qu'on le relevât de sa

Prochains mariages

On annonce pour le 12 février le mariage de Mlle Alice Lavoie, fille de M. et Mme Zénon Lavoie, de N.-D. du Sacré-Coeur, avec M. Charles Langis, du même endroit, fils de M. et Mme Jules Langis (décédés). La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans la stricte intimité. — Pas de faire-part.

On annonce pour le 12 février le mariage de M. Charles-Eduard Marquis, électricien, de Ste-Odile-sur-Rimouski, fils de M. et Mme Fortunat Marquis, décédés, avec Mlle Alphonsine Vignola, de Rimouski, fille de M. Thomas Vignola, décédé, et de Mme Vignola, de Mont-Joli.

100e anniversaire

M. Alfred-W. LeGrand a fêté, cette semaine, à Cape-Cove, le centième anniversaire de sa naissance. Originaire de l'île Jersey, il demeure depuis de nombreuses années en Gaspésie.

deuxième autobus.
Proposé par M. le conseiller Roy, secondé par M. le conseiller Desrosiers, et unanimement résolu que le mémoire présenté le 31 janvier dernier au député de Rimouski, pour l'amélioration de la route régionale de Rimouski à Cabano, soit fortement appuyé par le Conseil auprès des autorités de la province.
Proposé et résolu que le Conseil réponde à la Régie des Services publics qu'il n'a pas d'objection aux demandes faites par MM. Philippe Lavoie et Albert Dionne.
Proposé et résolu que l'offre de M. Georges Turcotte, fils Louis, pour le règlement de son compte de taxes, soit acceptée.
Proposé et résolu que les autres demandes de la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski, de Mme Lévesque et de Mme Lepage soient référées au Comité général pour étude et considération.
Et la séance est levée.

SAINT-GEORGES

Nous avons encore des —
BAS de cachemire à .75 et à 1.20
BAS de chifflon à .69

Nous recevrons ces jours-ci —
DES CHAUSSURES DE FEUTRE
Bottines hautes pour enfants.
Bottines pour garçons, hommes, femmes.

LE MAGASIN ST-GEORGES

Incendies

Dimanche, vers deux heures du matin, des passants aperçurent des flammes à la boutique de forge de M. Fortunat Marchette, de Rimouski-Est, et donnèrent l'alarme. L'incendie a tout consumé.

A Ste-Paula, une école, qui venait d'être ouverte aux élèves, a été totalement détruite par le feu, dont on ignore l'origine.

Mort au combat

Le soldat Armand Dubé, fils de M. et Mme Georges Dubé, de Ste-Luce.

Priceville

Mardi, à une cérémonie d'initiation des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc, 45 nouveaux membres furent initiés, dont 28 dans le Cercle Jeanne d'Arc. Ce cercle compte en notre paroisse 175 membres.

Revenus au pays

Plusieurs militaires de notre région, qui ont servi l'équivalent de cinq ans outre-mer, sont arrivés au Canada, cette semaine. On remarquait le caporal d'artillerie F.-A.-R. Farrell, de Matapédia, le soldat A. Ouellet, fils Jean-Baptiste, de Lac-au-Saumon, le caporal J.-E. Patterson, de Sunny Bank, (Gaspé).

Deux autres militaires sont revenus au pays pour des raisons spéciales. Ce sont le soldat M.-M. Dawson, de Matapédia, et le soldat R. Duguay, de Ste-Adélaïde de Pabos.

Naissance

M. et Mme Alfred Lavoie (Albertine St-Pierre), de Ste-Blandine, ont part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 3 février et baptisé le 4 sous les prénoms de Joseph-Gilles. Parrain et marraine, M. et Mme Isidore St-Pierre, oncle et tante de l'enfant, Porteuse, Mlle Imelda St-Laurent, cousine de l'enfant.

On demande à acheter une maison de 1 ou 2 logements dans Rimouski. Paiements comptant, ou logement à louer de 4 ou 5 pièces pour couple sans enfant. S'adresser à 5, rue St-Louis, ou téléphonez à 650.

A Vendre

Bouilloire à vapeur et poilies. S'adresser à Armand Plourde, C. P. 358, Rimouski.

Matériel électrique

Nous avons en magasin un stock complet de moteurs électriques, meules électriques, pompes, éventails, foreuses, etc. Ecrivez-nous pour tout appareil électrique désiré.

M. Zagerman & Cie, Ltée, Bayview Road, Ottawa, Ont.

Tapis crochetés

SI VOUS AVEZ DES TAPIS CROCHETÉS, nous les achetons en quantités illimitées. Les meilleurs prix payés comptant. Ecrivez à: La Compagnie La Fayette, Enr., B. P. 1404, Place d'Armes, Montréal, P. Q.

Attention! Attention!

Nouvel atelier de menuiserie générale ouvert à Bic. Accepterai contrats pour fabrication en gros, aussi tournage sur bois et acier. Expérience de 5 ans. Case postale 53, M. Jean Rioux, Bic, Cité de Rimouski.

Bonne Nouvelle Pour Les Enrhumés Du Cerveau!

Un engourdissement rapide des éternuements, de l'enflure, de l'obstruction du nez à rhume—voilà ce que vous cherchez. Essayez le Va-tro-nol—quelques gouttes dans chaque narine. Vous serez enchanté du soulagement! Employé à temps, il aide aussi à empêcher bien des rhumes de se déclarer. Essayez-en! Voyez le mode d'emploi dans le dépliant.



VICKS VA-TRO-NOL